

N.B. Voici une transcription verbatim de l'interprétation française de la réunion du Conseil de fondation de l'AMA tenue le 7 novembre 2019. La transcription est fournie à titre de référence uniquement. La version anglaise du procès-verbal de la réunion sera considérée comme le compte rendu précis et authentique des débats de la réunion et prévaudra en cas de divergence.

Procès-verbal de la réunion du Conseil de fondation de l'AMA Le 7 novembre 2019, Katowice, Pologne

La réunion est ouverte à 14 h 00.

1. Mot de bienvenue, liste de présences et observateurs

LE PRÉSIDENT : Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Conseil de fondation de l'AMA, qui est la dernière de 2019. Ayant eu une réunion ce matin, je ne vais pas passer en revue les nouveaux membres et les suppléants, ce qui est déjà fait. Nous avons maintenant l'Afrique du Sud parmi nous; je vous souhaite la bienvenue et je vous félicite de votre victoire remportée à Tokyo.

– 1.1 Divulgarion des conflits d'intérêts

LE PRÉSIDENT : Comme d'habitude, et conformément à nos règles, je vous pose la question de savoir si vous avez des conflits d'intérêts sur l'un ou l'autre des points à l'ordre du jour, auquel cas je vous remercie de nous le faire savoir maintenant. Très bien. Il n'y a pas de conflits d'intérêts, ce qui est une fort bonne chose.

2. Procès-verbal de la réunion du 16 mai 2019

LE PRÉSIDENT : Pour le procès-verbal de notre réunion antérieure, qui s'est tenue le 16 mai à Montréal, nous avons reçu deux demandes de changement. Clayton Cosgrove nous a demandé un amendement à sa déclaration lors de la dernière réunion. Toutes les suggestions, Clayton, ont été intégrées dans le procès-verbal de la réunion, qui sont ainsi plus fidèles. Vous avez des exemplaires à votre disposition, si vous souhaitez en prendre connaissance. Même si je n'ai pas vu les exemplaires, je sais que les quelques erreurs de la page 43 ont déjà été corrigées. Avec votre permission, je vais signer ce procès-verbal le moment venu. D'accord? Merci.

DÉCISION

Le procès-verbal de la réunion du Conseil de fondation du 16 mai 2019 est approuvé et dûment signé.

3. Rapport du directeur général

LE PRÉSIDENT : Point 3 : le rapport du directeur général, Olivier Niggli. À vous la parole.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Merci, Monsieur le Président, et bonjour à tous et à toutes. À l'issue d'une longue semaine, un grand nombre de décisions importantes ont été prises. Je vais essayer d'être aussi succinct que possible. Je vais commencer par vous présenter le compte-rendu de la réunion de notre Comité exécutif de lundi ou de mardi, en commençant par les amendements à certaines décisions prises avant d'être transférées en recommandations. Parmi

ces décisions, le Comité exécutif a décidé d'apporter un amendement au Standard international pour les contrôles et les enquêtes par rapport à la gravité spécifique. Cet amendement permet d'éviter la nécessité de recueillir davantage d'échantillons lorsqu'une gravité spécifique est insuffisante ou inférieure à la limite, de par un volume plus important; et le calcul porte jusqu'à 5 000 échantillons. Il nous est apparu que cela était suffisamment important pour ne pas attendre la mise en vigueur du nouveau Standard en 2021.

Sciences sociales et projets de recherche : nous avons approuvé huit projets pour les cinq continents, pour un montant total de USD 330 000 \$.

Un certain nombre de questions techniques ont été traitées et six nouvelles UGPBA ont été approuvées. Le laboratoire du Panama a été approuvé et les documents techniques pour les paquets de laboratoires ont également été approuvés. Une lettre technique qui sera diffusée à tous les laboratoires a également été approuvée.

Nous avons également eu un certain nombre de recommandations qui portent sur la réunion d'aujourd'hui et qui ont été avancées par le Comité exécutif à votre attention. Le Comité exécutif recommande l'approbation de la composition du Comité exécutif qui figure dans les documents que vous avez sous les yeux. Nous avons approuvé l'aval du Conseil, comme cela doit être fait, à l'attention des autorités suisses et recommandé l'adoption des Statuts et des textes d'application qui vous sont présentés. Bien entendu, nous allons y revenir, car c'est une question importante. Le Comité exécutif propose également l'acceptation et l'élection d'un nouveau président et d'une nouvelle vice-présidente après avoir examiné leur candidature et les documents reçus. Vous vous souviendrez que le Comité exécutif joue le rôle d'un comité de nomination pour les élections. Enfin, le Comité exécutif recommande l'adoption du budget de 2020 ainsi que l'audit pour l'année prochaine.

Par ailleurs, j'attire votre attention sur certains points. Tout d'abord, comme je viens de le dire, le Comité exécutif recommande l'adoption du document sur la gouvernance. Je souligne le fait que depuis notre dernière rencontre, il y a un an, nous avons décidé d'une réforme de la gouvernance. Nous avons mis en place un processus qui a abouti à des documents juridiques. C'est un pas important que nous allons faire aujourd'hui en adoptant ce document. Du moins, je l'espère. C'est un point essentiel et nous aurons une séance spéciale à ce sujet.

Un autre point : il s'agit du Plan stratégique. Vous vous souviendrez à la lumière de nos discussions du mois de mai que nous avons lancé ce processus avec l'aide de PricewaterhouseCoopers (PWC). Les activités sont en cours et nous sommes à jour. L'idée est que nous aurons un premier projet de texte pour examen par le Comité exécutif au mois de janvier lors de sa réunion extraordinaire. Ensuite, un document nécessitant l'approbation du Comité exécutif vous sera présenté au mois de mai de l'an prochain.

Plus tard, vous devrez discuter d'une mise à jour de la présidence du Comité de conformité de la Russie. Je voudrais une fois de plus souligner le fait que cela absorbe beaucoup de ressources sur le plan financier et humain. Notre service Renseignements et enquêtes travaille d'arrache-pied sur ce point et ce travail dure depuis déjà beaucoup de temps. Cela peut vous donner une idée du volume de travail qui est investi dans cet exercice. Ceci prouve le fait que nous envoyons des éléments pour qu'ils soient suivis au niveau des fédérations et que nous analysons aussi les informations reçues.

Le dernier point, qui a fait l'objet de nombreuses discussions au niveau du Comité exécutif, et également ce matin au niveau de la réunion des autorités publiques, puisque les médias en ont fait écho (certains documents ayant trouvé leur chemin dans les médias), est la Loi Rodchenkov. Pour la troisième fois, je vais essayer de dire ce qu'il en est, du moins tel que nous voyons les choses. Premièrement, je voudrais souligner le fait que des préoccupations ont été exprimées quant à certains aspects. En effet, la moitié des parties prenantes de cette organisation s'est dit préoccupée et cela remonte à plusieurs réunions. Tout a été fait de façon ouverte et transparente et j'en ai fait rapport à chacune des réunions. Nous avons également demandé un avis juridique que vous trouverez dans votre documentation. Tout ce processus a donc été tout à fait transparent. Si je lis que nous avons fait du lobbying contre cette loi, je

dirais que cela n'a pas du tout été le cas. Nous avons publié une opinion positive par rapport au travail effectué. Cela étant, il y a eu des questions qui ont été soulevées et que nous ne pouvons tout simplement pas ignorer. La préoccupation exprimée se limite à une disposition précise de cette loi qui est l'extraterritorialité. Les sanctions pour les mesures pénales ou l'échange d'information entre les forces de police et RUSADA et la protection des donneurs d'alerte ont toujours été exprimés. Mais ce point de l'extraterritorialité a donné lieu à des questions visant à bien comprendre quel en serait l'impact sur l'ensemble du système. Avec tout le respect que je vous dois, il ne s'agit plus d'une question qui se limite aux États-Unis, puisque cela concerne potentiellement tous les pays et tous les sports du monde, à l'exception – comme nous l'avons vu au Comité exécutif – des ligues professionnelles des États-Unis. Qu'avons-nous fait jusqu'ici? Nous avons soulevé cette question auprès d'un certain nombre de personnalités aux États-Unis, puisque nous avons constaté qu'il était prudent que tout le monde se mette d'accord sur les différentes composantes afin d'éviter que des décisions puissent engendrer des conséquences fâcheuses. Je ne pense pas que ce soit là une mesure contre quoi que ce soit. Il s'agit plutôt de garantir que nous ne nous réveillions pas un jour pour réaliser que notre façon de fonctionner ne correspond peut-être pas aux attentes de tous. Voilà ce que nous avons fait. Le processus est encore en cours et nous poursuivons le dialogue. Nous avons reçu des questions de la part des personnes que nous avons rencontrées à ce sujet et nous avons proposé différentes choses. Tout ceci a été fait de façon ouverte et transparente. De plus, nous avons toujours fait rapport au Conseil de fondation. Nous refusons le fait que nous faisons du lobbying. Nous cherchons simplement à éviter que ce processus et ses conséquences soient le résultat d'une législation qui risque d'affecter l'entière du système d'une façon inacceptable. Ce n'est pas nouveau; nous l'avons déjà fait par le passé et cela n'a pas semblé préoccuper qui que ce soit. En Europe, nous avons fait du lobbying pour la protection des données, de façon à ce que la nouvelle loi en gestation ne se mêle pas du système antidopage. Voilà où nous en sommes. Je voudrais simplement préciser ce point, notamment à la suite des articles publiés ce matin par les médias.

LE PRÉSIDENT : Est-ce que vous avez des questions à poser à Olivier en ce qui concerne le rapport du directeur général?

MME. EHRLICH : Monsieur le Président, merci. Monsieur le Directeur général, merci aussi. J'ai quelques commentaires à faire en ce qui concerne le problème de la Loi Rodchenkov. En effet, du jour au lendemain, dans le rapport des autorités publiques, il y avait une indication selon laquelle il y avait des documents disant que 250 000 \$ avaient été affectés par l'AMA à cette Loi Rodchenkov. Si c'est le cas, cela serait en conflit par rapport à ce que l'on m'a dit concernant RUSADA. Permettez-moi de préciser que l'objet de cette législation permet de poursuivre les auteurs de troubles dans le monde du sport. Vous avez indiqué que vous aviez pris contact avec des personnes aux États-Unis et j'espère que vous avez profité du fait que vous avez sur place une autorité politique. Nous souhaitons travailler avec vous pour régler vos questions et vos problèmes. Vous avez également USADA. Or, nous n'avons pas été contactés en ce qui concerne ces réunions. À notre avis, Monsieur Haas, votre envoyé, a indiqué à RUSADA que cette loi entre dans le cadre d'un code de l'AMA, donnant ainsi satisfaction à la juridiction de l'AMA, qui est compatible avec la Commission antidopage de l'UNESCO. Lors d'une réunion de ce matin, un certain nombre de pays se sont dits concernés à propos de leur législation. En effet, il s'agit là d'une mission encouragée par l'AMA. L'AMA a une juridiction en matière de conformité avec le Code. Bien entendu, il existe des questions juridiques valables en ce qui concerne le développement de législation dans les différents pays. Toutefois, il existe d'autres façons de gérer ces différences : rencontrer les juristes et faire quelques appels devraient permettre de régler ces questions. S'il y a du lobbying visant à influencer un agent public au sujet d'un problème, si cela doit être fait, il faudrait notifier les autorités publiques et revoir l'ancien processus d'approbation. Car autrement, cela mène à des réactions de méfiance comme nous le constatons aujourd'hui, et cela sape la mission de l'AMA et des pouvoirs publics. Et j'aime la coopération. Au nom des États-Unis, le plus important contributeur et utilisateur de l'AMA, nous estimons que l'utilisation de ces fonds pour faire du lobbying est contraire à la législation de notre pays et qu'elle échappe au domaine de la conformité au Code sur lequel l'AMA a juridiction. Nous souhaitons que ce Comité mette un terme à ce genre d'effort par votre entremise. Nous demandons au Comité exécutif de mettre fin à tous ces efforts visant à utiliser ces fonds. Cela relève du bon sens. En effet, si nous travaillons en coopération et si nous constatons que vous utilisez ces fonds pour saper notre législation, de notre point de vue, tout

cela ne relève pas de la coopération et ne permet pas d'aller de l'avant. Voilà pourquoi cette décision nous est contraire. Merci, Monsieur le Président.

LE PROFESSEUR ERDENER : À mon tour, je voudrais dire quelque chose en ce qui concerne cette Loi Rodchenkov. Nous tous, dans cette salle, soutenons pleinement toutes les activités de lutte contre le dopage, cela ne fait aucun doute. Nous nous demandons quelles sont les implications possibles pour l'AMA concernant le Code ou pour l'UNESCO. Quels pourraient être les effets sur le plan national et international? En effet, il nous faut des éclaircissements à ce sujet. En tant que Mouvement olympique, nous apportons notre plein soutien au processus de dialogue de l'AMA par rapport à cette loi. Bien entendu, un autre élément important est le suivant. Il nous faut une excellente coopération, comme toujours, entre le Mouvement sportif et les autorités publiques au niveau de l'AMA. Merci, Monsieur le Président.

LE PRÉSIDENT : Merci. Dick Pound.

M. POUND : Merci, Monsieur le Président. Je me demande si nous avons une échéance établie pour le rapport final et si nous avons des dispositions en ce qui concerne le laboratoire de Roumanie.

M. DIAZ : Merci, Monsieur le Président. Merci, Olivier, de nous avoir fait part de ces préoccupations de la part des pouvoirs publics en ce qui concerne la législation des États-Unis, qui a été reprise par le représentant des États-Unis et qui nous a fourni la position des autorités publiques en ce qui concerne le rôle de l'AMA et le travail à faire dans cette direction.

LE PRÉSIDENT : Merci. Linda.

MME. HOFSTAD HELLELAND : Merci, Monsieur le Président. Quelques points en ce qui concerne le renforcement de la législation nationale en matière de dopage dans le sport. Tout d'abord, sur quelle base et avec quel mandat l'AMA et son personnel travaillent-ils à Washington de façon à altérer la législation nationale des États-Unis? Je ne me souviens pas où et quand l'AMA a approuvé un tel mandat. Je voudrais poser la question au directeur général afin qu'il me réponde. À mon avis, les organisations comme l'AMA ne sauraient s'ingérer dans les affaires des droits souverains en ce qui concerne les législations. Il est évident que les États doivent suivre les conventions internationales qu'ils ont signées. Mais l'AMA ne saurait faire du lobbying à l'encontre d'une législation nationale, tout simplement parce que l'AMA ne l'aime pas. Les gouvernements, comme vous le savez, constituent 50 % de l'AMA et ils ne peuvent simplement pas accepter ce genre de mesure. En effet, c'est notre argent – de l'argent qui vient des gouvernements – qui est utilisé pour faire du lobbying contre nos droits souverains de légiférer, notamment en ce qui concerne les législations ayant pour but de combattre la corruption et les fraudes. Deuxièmement, les délais payés en matière de législation afin d'être en conformité au Code et aux Standards posent un problème. C'est un problème qui, bien entendu, reçoit l'aval par le travail de l'AMA de façon à aider les pays à devenir conformes au Code. Mais si un État souverain veut adopter un projet de loi qui a pour but de faire progresser la lutte contre le dopage, en sanctionnant ceux qui gagnent de l'argent grâce au dopage, c'est un autre problème. Et comme vous le savez, le parlement de Norvège travaille actuellement à un projet de loi semblable à la loi Rodchenkov. Il est impossible que l'AMA ou toute autre organisation sportive fasse du lobbying contre la Norvège ou contre ce projet de loi qui donnera à la lutte contre le dopage de meilleurs instruments pour les forces de police et les agences antidopage. L'AMA devrait soutenir toutes les mesures adoptées par une partie prenante en ce qui concerne la législation d'un pays pour combattre le dopage. Je soutiens, bien entendu, un protocole de révision de ce qui a été fait dans cette affaire, le montant d'argent dépensé à ce titre et ce que pourrait être le plan pour l'avenir. Merci.

LE PRÉSIDENT : Merci, Philippe.

M. MUYTERS : Il y a un autre point que je voudrais souligner au nom de tous les gouvernements. Tout d'abord, nous félicitons l'AMA et Katowice, ainsi que le ministre Banka et son équipe, pour la magnifique organisation de cette cinquième Conférence mondiale. Lors des allocutions de bienvenue, nous avons entendu le président du CIO dire que l'AMA bénéficiera

d'une contribution supplémentaire pour combattre le dopage. Tous les pouvoirs publics se sont dits satisfaits de cette annonce et nous espérons que lorsque celle-ci se concrétisera, cette contribution du CIO – tout comme les contributions volontaires de certains gouvernements par le passé – ira de l'avant sans autres conditions. Merci.

LE PRÉSIDENT : Merci. David.

M. LAPPARTIENT : Monsieur le Président. Nous avons tous le même but qui est de lutter contre le dopage, comme vient de le dire le professeur Erdener. Et pour ce faire, les gouvernements et le Mouvement olympique ont créé l'AMA il y a quelques années. Il faut admettre, d'ailleurs, que l'AMA a fait jusqu'ici un excellent travail. Nous appuyons donc pleinement l'AMA et ce qu'elle fait pour combattre le dopage, mais cette Loi Rodchenkov est une préoccupation, du moins pour le Mouvement olympique. En effet, nous avons le sentiment qu'au bout du compte, il s'agit d'un défi adressé à l'AMA. Et nous sommes d'avis que nous avons créé ensemble une gouvernance visant à réglementer et à régir la lutte contre le dopage. Nous devons soutenir nos gouvernements respectifs dans l'espoir de pouvoir créer une juridiction mondiale, ce qui n'est peut-être pas la meilleure approche pour soutenir pleinement l'AMA. Encore une fois, je voudrais soulever ce point et rappeler les préoccupations du Mouvement olympique et du Mouvement sportif en assurant l'AMA de notre plein soutien. Il faut que nous soyons unis derrière la gouvernance de l'antidopage.

LE PRÉSIDENT : Merci. Clayton.

M. COSGROVE : Quelques questions financières et un commentaire sur le sujet qui nous occupe, à savoir la Loi Rodchenkov. Il y a quelques jours, le directeur général a fait allusion au fait que le rapport Covington avait coûté 1,7 million \$. J'aimerais bien que le directeur général ou quelqu'un d'autre nous dise quels ont été les paramètres et les limitations budgétaires ou les autres instruments utilisés en ce qui concerne la gestion de ces dépenses, et qui a donné son aval. Car je pense que le directeur général a parlé de 1,7 million \$, mais je peux me tromper. Et si ces paramètres fiscaux sont en place, pouvez-vous nous dire pourquoi? Pour ce qui est de la Loi Rodchenkov, puis-je apporter mon soutien à nos amis des États-Unis et de Norvège en présentant quelques arguments politiques? Car on dit que la perception de la vérité est la vérité. Je suis surpris par le lobbying de l'AMA, qui s'est engagée avec des parties prenantes aux États-Unis et a contacté des représentants. Si l'AMA n'a pas fait de lobbying contre cette loi, comme l'a dit le directeur général, cette perception est peut-être due à l'AMA. Deuxièmement, le seul remède pour l'AMA en ce qui concerne la législation souveraine d'un pays est de faire en sorte que cette législation soit en conformité avec le Code. Et c'est là que se limitent les responsabilités de l'AMA. Je ne pense pas qu'il suffise d'aider les gouvernements pour qu'ils soient en conformité avec le Code en faisant du lobbying et en demandant activement à un État souverain d'amender sa position, notamment en ce qui concerne une législation qui, à mon avis, donne davantage de pouvoir pour chasser les contrevenants. Les États-Unis utilisent une législation semblable dans le contexte des fauteurs de troubles de la FIFA, et à toute idée qui diviserait d'une manière ou d'une autre la tentative de la communauté internationale des États souverains pour avoir davantage d'instruments à leur disposition pour chasser ces contrevenants. Je crois qu'il nous faut être prudents, puisqu'au bout du compte, les États sont souverains. La Norvège a indiqué qu'elle explore des options et l'Australie a également été dans le même sens en matière de lobbying, au niveau de sa législation. Nous avons dépensé 250 000 \$, si j'ai bien compris. À juste titre ou non? Et un montant de 200 000 \$ est prévu pour intervenir à l'avenir au niveau des États-Unis. Que cela soit lié à du lobbying ou non, j'espère que les États-Unis continueront de faire preuve de générosité sur le plan fiscal. Mais s'il s'agit de poursuivre une bataille, et c'est la perception, de changer ce qui fait avancer notre mission, il faut que l'AMA soit prudente. L'AMA n'est pas un État souverain. Elle ne peut intervenir que sur la question de la conformité avec le Code et sur rien d'autre. Il nous faut être extrêmement prudents quant à ce que nous ferons dans les interactions de lobbying. Si vous voulez parler avec un pays, il faut passer par les voies appropriées. Merci.

LE PRÉSIDENT : Merci, Francesco.

M. RICCI BITTI : Je voudrais juste dire que personne à cette table ne veut s'ingérer dans la souveraineté d'un pays, quel qu'il soit. Je voudrais réitérer que le Mouvement olympique pense aux répercussions de la Loi Rodchenkov sur le système antidopage. Nous voulons tous la même chose. Il y a la Loi Rodchenkov, la cybercriminalité, etc. Mais lorsque vous rédigez une loi qui inclut une juridiction extraterritoriale, cela a des conséquences et des implications : l'esprit de coopération entre le sport et les gouvernements, qui est la base de cette organisation et qui devrait être harmonieux, commence à poser un problème. Comment pouvez-vous imaginer qu'il n'y ait pas ce type d'implication? Nous devons donc nous préoccuper de cela. Et quand j'entends parler de lobbying, c'est une autre exagération. Je voudrais que l'AMA essaie de résoudre ce problème, car je pense que le terme « lobbying » est beaucoup trop fort. Je dirais que les États-Unis, qui représentent un grand contributeur de l'AMA, sont en train d'inclure une juridiction extraterritoriale, alors que la majorité des sportifs professionnels des États-Unis ne sont pas signataires. Nous devons en tenir compte et nous vous encourageons aussi à le faire. C'est en tout cas le sentiment du côté sportif. Et nous pensons, et je le souligne, que l'harmonisation des efforts de législation entrepris par les gouvernements est la clé du succès au sein de l'AMA.

MME. MOHAMED : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais également remercier monsieur Banka, ainsi que le gouvernement et le peuple polonais et l'AMA pour leurs excellentes installations et leur hospitalité. C'est la fin de notre séjour ici pour la conférence, et je reviens à la question qui nous préoccupe et qui est fort intéressante. C'est aussi une question très importante pour nous tous. Nous avons commencé par parler de l'histoire de l'AMA. Au moment de sa création, chacun insistait pour aller dans sa propre direction, mais nous avons maintenant appris à tous aller dans la même direction. Je ne vais pas discuter de la souveraineté en détail, mais je pense que nous devrions éviter de faire quoi que ce soit qui entraînerait des problèmes de procédures législatives dans d'autres pays. Je pense qu'il y a certains aspects avec lesquels je ne suis pas d'accord. J'ai lu le projet hier soir, parce que nous étions tous très intéressés, et j'ai trouvé deux problèmes qui me causent quelques difficultés. Mais je suis prête à en parler avec vous pour être sûre que cela n'a pas d'implication pour mon pays. Vous savez que c'est très important pour nous. Après les États-Unis, nous sommes les deuxièmes en athlétisme; c'est donc très important. Monsieur le Président, au lieu de poursuivre ce débat – bien sûr, je ne veux pas empêcher qui que ce soit de parler –, il serait peut-être bon d'attendre d'avoir un exposé complet du directeur général lors de la prochaine réunion pour que nous puissions ensuite discuter en connaissance de cause. Et ensuite – du moins, en ce qui me concerne –, nous aurons le plaisir d'en parler au niveau de nos pays pour voir ce qui est acceptable et ce qui doit faire l'objet d'autres discussions. Ma proposition est que nous attendions l'exposé du directeur général pour que nous ayons un tableau complet et précis de la situation, car je ne pense pas que ce soit le cas pour tout le monde. Et nous pourrions ensuite reprendre ce débat.

LE PRÉSIDENT : Kirsty.

MME. COVENTRY : Merci, Monsieur le Président. Ma collègue du Kenya m'a devancée dans mes commentaires. Il y a de bons côtés dans cette loi, mais aussi certains problèmes et certaines incohérences pour lesquelles je voudrais avoir des renseignements supplémentaires. Par exemple, la juridiction extraterritoriale des États-Unis pour des cas concernant des ressortissants des États-Unis à l'extérieur du pays. Mais dans ces cas, le Code antidopage ne serait pas appliqué aux États-Unis comme les lois. Les sportifs qui se trouvent aux États-Unis ne seraient pas soumis aux règles antidopage ou aux mêmes protections que dans leur pays d'origine. Ma question est la suivante : pourquoi en est-il ainsi alors que nous luttons pour que les sportifs ne souffrent plus, qu'ils soient en bonne santé et qu'ils puissent mener une compétition équitable?

M. DE VOS : En ce qui concerne la Loi antidopage Rodchenkov, ce n'est pas encore une loi. C'est un projet de loi et c'est exactement pour cela que nous avons une assemblée bicamérale, pour être sûrs que la législation approuvée soit vraiment appropriée. De notre côté, nous nous inquiétons seulement de l'aspect extraterritorial et de l'impact que cela peut avoir sur le Mouvement sportif et sur les événements. Nous pensons que c'est la responsabilité de l'AMA et de notre Agence mondiale antidopage d'évaluer très attentivement, en notre nom, les conséquences de cette législation. Je crois que c'est la bonne façon de régler cette question et la bonne façon d'en parler. Et je pense que nous devrions nous informer mutuellement pour

essayer de comprendre comment se dérouleraient les choses pour nos sportifs et pour les événements si l'on adoptait tel ou tel texte. Puisque nous voulons que tout le monde soit traité de manière égale, il faut que nous puissions avoir le loisir d'y réfléchir encore. Nous pouvons nous améliorer et nous devons le faire avec méthode. Cela dit, nous soutenons l'AMA pour qu'elle continue d'enquêter sur ce point.

LE PRÉSIDENT : Merci. Gabriella.

MME. BATTAINI-DRAGONI : Monsieur le Président. Je n'ai que quelques commentaires de mon côté. Nous sommes très fiers d'avoir lancé l'initiative One Voice (une seule voix) pour permettre aux autorités publiques de se rencontrer régulièrement afin de parler et d'échanger des informations. Je comprends que la mention d'une nouvelle législation novatrice et de nouveaux éléments de législation dans tel ou tel pays sont à la base du travail des autorités publiques. C'est nous qui avons cette responsabilité. Nous avons élaboré et ratifié dans nos parlements la relation entre ces textes et ce que nous avons déjà en tant qu'autorités publiques. Et je fais référence, bien sûr, à la Convention de l'UNESCO. Et je voudrais aussi dire que le Code antidopage doit être appliqué de manière appropriée. Je pense que le débat que nous avons aujourd'hui est très important et je suis très heureuse d'entendre qu'il faudrait que nous ayons une discussion plus approfondie sur ce sujet. Nous serions très heureux d'inviter nos collègues des États-Unis à venir parler aux 47 États de l'Europe pour que nous puissions dialoguer et dissiper les doutes, afin de déterminer ensemble les avantages et les défauts. Mais je souhaiterais que cette consultation et ce dialogue direct aient lieu avant la prochaine réunion du Conseil de fondation. À cet égard, je soutiens parfaitement ce qu'a dit la ministre du Kenya il y a quelques minutes, à savoir qu'il est important de prendre le temps de revenir sur ce sujet pour s'assurer que nous menons nos activités avec une attitude positive et selon la meilleure législation possible afin de lutter contre le dopage.

LE PRÉSIDENT : Merci. Y a-t-il quelqu'un d'autre? Olivier. Je vous serais reconnaissant de nous guider un peu dans ce débat.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Bon, je vais parler de manière générale de la Loi Rodchenkov et je corrigerai certains faits, puis je passerai à la réponse précise. Permettez-moi de commencer par le début. Cette question a été posée il y a un peu plus d'un an lors d'une intervention et, apparemment, la discussion montre qu'au moins 50 % d'entre nous souhaitent suivre cette affaire. Ce n'est pas que nous ne voulons pas que les États agissent, mais nous voulions simplement savoir d'abord quel serait l'impact. Nous avons entendu parler de cette loi par les médias. Jamais le législateur ou les ONAD ne nous ont contactés. Ce texte est soudainement apparu et nous avons dû nous en occuper. Nous avons alors cherché à déterminer la marche à suivre. Et je vais dire à la représentation des États-Unis que chaque fois que nous sommes allés à Washington, nous avons rencontré les représentants du gouvernement. Mais comme vous le savez, cette loi ne vient pas du gouvernement, mais d'une commission du Congrès. Et la seule chose que nous avons faite est d'aller à la source de cette législation pour mieux comprendre avec eux l'intention de cette loi et ce que l'on essayait d'obtenir par cette loi. Il s'agissait aussi d'exprimer nos préoccupations concernant cette loi, qui pourrait avoir des conséquences sur notre travail. Mais on parle de rencontrer quelques personnes à Washington, car je ne les connais pas et on ne peut pas se parler au téléphone. Nous sommes simplement allés rencontrer quelques personnes à Washington. De toute manière, tout se trouve dans les documents et les notes que nous avons prises, et tout est parfaitement transparent. Oui, nous avons un budget. J'ai dit à trois reprises que nous avons un budget de 250 000 \$. Ce n'est pas un budget pour la Loi Rodchenkov, mais un budget général de réserve qui visait surtout à nous assurer d'une présence pour montrer que nous sommes préoccupés par ce qui se passe aux États-Unis. Nous avons beaucoup de sports professionnels aux États-Unis et il faut que nous maintenions un contact permanent. Nous voulons surtout que notre voix se fasse entendre aux États-Unis. Et je ne pense pas que vous serez surpris de constater que nos activités – telles que dépeintes dans les médias américains – ne reflètent pas ce que nous faisons parfois. Nous serions donc plus qu'heureux de pouvoir avancer dans ce dialogue avec les autorités américaines et les représentants qui sont là-bas. Et tout ce que nous avons essayé de faire, comme vous l'avez dit, c'est de publier les documents avec une transparence totale.

C'était aussi pour soulever des questions, discuter et voir jusqu'où nous pouvions avancer dans ces discussions. Je voulais simplement replacer cela dans la bonne perspective. Il est clair qu'il y a des points de vue divergents, mais cela m'étonne que ce soit une surprise pour vous, car nous l'avons dit à chaque réunion. Nous avons dit que nous étions allés à Washington en février. Il n'y a aucune raison de vous cacher la réunion. Voilà où nous en sommes.

Et je voudrais ajouter quelque chose de très intéressant pour faire suite à ce qu'a dit Kirsty. Au Comité exécutif, nous avons entendu dire que cette loi ne s'appliquait pas aux ligues professionnelles. Au début, nous pensions qu'elle s'y appliquait et après, nous avons constaté que ce n'était pas le cas. Il faudrait peut-être que nous ayons des explications à un certain moment. Peut-être pas aujourd'hui, mais à un moment donné, car c'est aussi très important pour nous de comprendre la réflexion à la base de cette loi.

En ce qui concerne les implications, je ne pense pas qu'il faille entrer dans les détails. Un des exemples que nous avons donné à Tokyo était le problème des lanceurs d'alerte. Oui, c'était l'une de nos préoccupations. Puisque si vous avez un cas très clair et qu'un lanceur d'alerte est impliqué et que vous avez l'entourage et qu'il y a plusieurs juridictions – y compris une juridiction extraterritoriale –, et si cette législation est acceptée, les autres pays feront de même. Comment évitez-vous qu'un lanceur d'alerte puisse avoir un accord avec vous quand trois ou quatre pays sont impliqués? Beaucoup de choses sont en cours et des questions surgissent. Il faut donc que nous en parlions beaucoup plus longuement. Je crois qu'il y avait une suggestion de mener un débat complet autour de cette table. Je serais très heureux naturellement de mener ultérieurement un tel débat.

On m'a posé encore d'autres questions. Tout d'abord, le laboratoire roumain. Les gens qui étaient impliqués ne se trouvent maintenant plus dans ce laboratoire, qui a été réaccrédité il y a quelque temps. Cette histoire est donc terminée. Il y avait aussi une ONAD qui était concernée et il y a encore une enquête en Roumanie concernant d'autres aspects.

Il y a eu ensuite une question de Clayton concernant le harcèlement. Je ne vais pas passer en revue toute cette liste, mais enfin... Tout cela a débuté à cause d'une menace de litige. Le travail a été remis à un enquêteur indépendant qui a travaillé de façon indépendante. Les dépenses ont été approuvées par le président et par moi-même, conformément au Règlement financier. Mais à aucun moment nous ne sommes intervenus pour limiter le travail de l'enquêteur, car nous ne voulions pas justement être accusés d'ingérence dans cette enquête. Voilà, je crois avoir fait le tour des questions que j'avais notées.

LE PRÉSIDENT : Merci. Alors, la première observation qui me semble inévitable est que nous aurons une réunion en mai à Montréal, et vous aurez alors devant les yeux ce qui s'est passé avec la législation aux États-Unis. Les gens reviendront sur ce point et Gabriella a dit la même chose.

Deuxièmement, je suis assez d'accord avec Gabriella. Nous espérons avoir une vue plus unifiée des autorités publiques. En fait, il y a une combinaison d'avis pour le moment. Sinon, je crois que bien des aspects font l'unanimité. Il y a une énorme proportion de gens qui sont inquiets. Je pense donc qu'il faut continuer de suivre cet aspect, et à l'avenir, nous allons sans doute suivre encore plus précisément cette question. Je vous rappelle que chaque mot qui est dit ici est enregistré et se retrouvera dans le procès-verbal. Vous pourrez donc relire tout cela. Olivier vous a parlé de la situation financière. Je regrette personnellement que les chiffres se soient retrouvés dans les médias, mais ce ne sont que des chiffres de budget qui n'impliquent peut-être pas plusieurs types de dépenses. Et pour le moment, je pense que nous allons tout simplement continuer, noter et suivre le tout, et nous en resterons là. Voilà, je crois qu'il valait la peine d'en parler, car cette question a été mentionnée lors de la réunion des autorités publiques ce matin. Et je pense que c'était vraiment un souci pour elles.

Olivier, il y a eu le commentaire sur les autorités publiques qui répondent aux offres financières du président du CIO, ce que j'apprécie grandement. L'histoire, c'est que le Mouvement olympique a fait une offre et que de nombreuses autorités publiques y ont ensuite

répondu. Grâce à cela, nous avons fait pas mal de recherches et nous avons eu un bon fonds de recherche. C'est donc très positif et les autorités publiques sont en faveur de la recherche.

M. RICCI BITTI : Je peux vous dire que les 5 millions \$ ne concernent simplement que les coûts. Les deux autres éléments, ce sont des invitations à verser la même somme pour coopérer et améliorer les capacités d'enquête.

LE PRÉSIDENT : Oui, pour le moment, il y a des fonds pour le stockage des échantillons hors compétition.

LE PROFESSEUR ERDENER : Oui, excusez-moi, il faut que j'ajoute quelque chose. La dernière fois, après avoir reversé la même chose, une somme résiduelle a été utilisée pour le soutien de projets antidopage.

LE PRÉSIDENT : Bien, merci beaucoup pour cette correction très précise. Dans ce cas, nous allons passer au point 3.1, soit la mise à jour du Plan stratégique.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du directeur général.

– **3.1 Plan stratégique 2020**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Je crois que j'ai déjà parlé du point 3.1, Monsieur le Président. Dans une seconde, je passerai au point 3.2.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur le plan stratégique 2020.

– **3.2 Indicateurs de performance opérationnels**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Je peux dire que nous avons les mêmes indicateurs de performance et que nous allons les revoir lorsque nous aurons une nouvelle stratégie en place. Je crois donc que nous pourrions passer au point suivant.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur les indicateurs de performance opérationnels.

– **3.3 Rapport d'activité de la Convention de l'UNESCO**

LE PRÉSIDENT : Bien. René.

M. BOUCHARD : Il s'agit de la septième Conférence des Parties de l'UNESCO sur le dopage dans le sport, qui a eu lieu récemment pendant trois jours, avec quatre séances thématiques. Les quatre séances concernaient le dopage génétique, l'intelligence artificielle, l'éducation fondée sur les valeurs et le lancement d'outils sur les valeurs olympiques pour les enseignants. Bien sûr, nous avons aussi abordé la collaboration entre les ONAD et l'UNESCO. Nous avons donc été représentés dans deux de ces groupes par Olivier Rabin et Amanda Hudson, la nouvelle directrice de l'Éducation à l'AMA. Le service Éducation de l'AMA a joué un rôle très important dans l'élaboration de cette trousse à outils. Ensuite, nous avons eu la Conférence des Parties pendant deux jours, où nous avons agi à titre de conseillers. Nous avons poursuivi les objectifs suivants, puisque nous voulions fournir, en tant qu'organisation, les meilleurs conseils possible à l'UNESCO et aux États parties. De plus, nous voulions être certains que nous faisons ce qu'il faut dans la lutte contre le dopage dans le sport. Enfin, nous avons pensé qu'il était important que la COP7 adopte de nouvelles directives et de nouvelles dispositions pour renforcer la mise en œuvre de la Convention. Nous avons aussi participé de plusieurs façons. Le président qui vient d'être élu à l'AMA a pris la parole et il a dit que l'éducation était absolument indispensable pour améliorer la lutte contre le dopage dans le monde et qu'il fallait continuer de protéger le

sport propre. Ensuite, plusieurs délégués ont décrit l'objectif stratégique de l'AMA, surtout en ce qui concerne la mission de l'UNESCO. Nous avons aussi parlé de la mise en œuvre d'un nouveau Code et de nouvelles normes. Nous avons réitéré l'importance de la conformité, l'importance de créer des capacités et de pouvoir enquêter. Nous avons ensuite abordé la question du dopage en Russie. Nous avons également essayé d'améliorer le soutien dans la lutte contre le dopage. Pour faire quelques observations, l'AMA a noté une forte participation à la COP7.

Nous avons vu participer de nombreux pays membres du Conseil de fondation de l'AMA ou qui l'ont été. Et ces délégués ont montré qu'ils étaient fermement engagés en faveur de la mise en œuvre de la Convention et je pense qu'il faut les remercier. Nous avons constaté avec beaucoup de déception que les directives et leurs conséquences n'ont pas été adoptées à la COP7. En effet, un certain nombre d'États parties, après un long débat, ont déclaré qu'il fallait travailler davantage sur les deux documents en cours. Et je dois dire que l'AMA a passé beaucoup de temps à collaborer avec l'UNESCO et que le travail s'est avéré fructueux. Au cours des semaines à venir, l'AMA va déterminer comment cette collaboration peut se poursuivre avec le nouveau Bureau élu au titre de la Convention. Je voudrais maintenant aborder rapidement la dernière élection. Tout d'abord, le nouveau président du Bureau de la Convention vient de la République dominicaine, il s'agit de Marcos Diaz. Félicitations pour cette élection. Hitesh Patel du Royaume uni est toujours rapporteur. Nous avons le Bangladesh, la Chine, l'Arabie saoudite, la Russie, le Sénégal et la Zambie. Nous félicitons tous ces nouveaux membres et nous remercions les anciens membres avec lesquels nous travaillons depuis plusieurs années et dont le mandat s'est terminé. Il s'agit du Togo, de la Roumanie et de la République de Corée. Cela conclut mon compte-rendu. J'ai donné la perspective de l'AMA et je demande maintenant à Monsieur Diaz de prononcer quelques mots.

M. DIAZ : Merci René. Nous soutenons la présence de l'AMA au sein de l'UNESCO et nous cherchons à renforcer la coopération avec l'UNESCO. C'est très apprécié des membres du Bureau. Compte tenu des résultats de Paris, nous ne sommes pas arrivés à un consensus entre les 180 pays, même si nous avons quitté Paris avec un engagement qui va nous assurer d'un bon résultat la semaine prochaine. L'UNESCO et les autorités publiques vont œuvrer à renforcer nos relations à l'avenir.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Est-ce que vous avez des questions concernant l'UNESCO? Allez-y.

M. DE VOS : Merci, Monsieur le Président. Tout d'abord, je vous remercie de ce rapport. Au nom du Mouvement sportif, je dois admettre que nous regrettons que cette proposition de lignes directrices n'ait pas été adoptée à cette dernière Conférence. Je voudrais souligner le fait que cette Convention est le seul cadre juridique qui rend les gouvernements responsables de leurs engagements envers le sport propre. Nous souhaitons donc encourager les États parties de l'accepter lors de la prochaine réunion.

LE PRÉSIDENT : Merci. Andrew.

M. GODKIN : Merci. Je souhaitais noter les remarques faites par notre collègue et je tiens à assurer aux membres du Conseil de fondation que beaucoup de personnes ici, du côté des autorités publiques, ont essayé de faire en sorte que cette Convention soit adoptée et que les lignes directrices le soient également. Je ne voudrais pas que vous ayez l'impression qu'il n'y a pas eu d'efforts robustes pour œuvrer en ce sens.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. J'en ai conscience. Y a-t-il d'autres demandes de parole?

M. COSGROVE : Est-ce que je peux noter la contribution immense faite par le D^r Mohammed Saleh Al Konbaz en tant qu'ancien président du Bureau? Je pense qu'il a travaillé très fort pendant six ans. Je ne sais pas s'il est présent, mais il me semble qu'il faille noter dans le procès-verbal qu'il a apporté une immense contribution, non seulement par rapport à l'AMA, mais aussi dans de nombreux domaines.

LE PRÉSIDENT : Merci, je suis entièrement d'accord. Y a-t-il d'autres demandes de parole?

Nous savons ce qu'il faut faire et c'est important, même si ce n'est pas facile. Nous vous souhaitons, Marcos, le meilleur succès dans vos délibérations.

DÉCISION

Il est pris note du rapport d'activités de la Convention de l'UNESCO.

– 3.4 Rapport d'activités de l'agence internationale de contrôles

LE PRÉSIDENT : Nous allons passer maintenant au rapport d'activités de l'ACI. Et je suis très heureux de demander à madame Valérie Fourneyron de prendre la parole. Vous figurez sur la liste en tant qu'oratrice. Nous allons donc entendre le rapport d'activités. À vous la parole.

MME. FOURNEYRON : Cher Monsieur le Président, chers Ministres et chers membres du Conseil de fondation. Il y a deux ans, le Conseil de fondation a validé le cadre statutaire de l'ACI en tant que nouvel acteur dans le paysage antidopage. Le Comité exécutif de l'AMA a approuvé la composition de ce conseil, ainsi que ma nomination en tant que présidente. En juillet 2018, l'ACI est devenue pleinement opérationnelle à partir de son siège à Lausanne. Créée avec une mission importante, dont la première est d'assurer une gestion indépendante et professionnelle des programmes antidopage, l'ACI n'a cessé de se développer et de se consacrer à la promotion des objectifs de l'AMA et à l'effort mondial en faveur d'un sport libre de dopage. L'ACI travaille à éliminer les conflits d'intérêts, perçus ou réels, et à fournir des programmes antidopage de qualité, en collaboration avec toutes les parties prenantes. Après un an et demi d'opérations dynamiques, durant une première phase, je suis heureuse de vous fournir un court rapport sur le développement et les activités de l'ACI. Et je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir fourni cette possibilité.

Actuellement, 41 fédérations internationales sont partenaires de l'ACI. Certaines sous-traitent totalement leur programme antidopage et d'autres utilisent des services précis de l'ACI en matière d'organisation d'événements. Depuis 12 mois, nous avons coordonné les programmes des Jeux olympiques de la jeunesse d'été, les Universiades d'été, et nous préparons maintenant activement les Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver de 2020 ainsi que les Jeux olympiques d'été de Tokyo. Nous sommes récemment parvenus à un accord avec l'Association mondiale des fédérations internationales de sports. Nous offrons notre soutien à tous les membres de toutes les fédérations internationales membres pour qu'elles alignent leurs règles antidopage au Code de 2020, en axant bien entendu notre travail sur les fédérations plus petites qui ne possèdent peut-être pas les ressources internes nécessaires pour mener à bien ce travail. Ce grand nombre de partenariats permet à l'ACI d'avoir un point de vue très transversal sur tous les sports et nous permet d'explorer les synergies et les économies d'échelle. Plus important encore, il nous permet de lutter contre le dopage dans plusieurs sports en travaillant à identifier des problèmes communs et des solutions communes.

Avec plus de 100 cas positifs traités cette année et 300 AUT fournies et octroyées, le volume d'activité sous l'égide de l'AMA soutient vraiment le développement d'une expertise consacrée aux sports. À partir d'aujourd'hui, l'ACI fonctionne grâce au travail de plus de 40 employés et de dizaines d'experts externes recrutés un peu partout dans le monde. Nous considérons que la collaboration parmi toutes les parties prenantes est cruciale pour notre lutte. L'ACI cherche ainsi à coopérer activement avec les ONAD et les ORAD de partout dans le monde. Nous percevons le travail au niveau national comme étant très complémentaire au nôtre. Nous cherchons donc à travailler de plus en plus étroitement ensemble et nous poursuivons ces efforts, notamment dans les domaines de la collecte des échantillons, du partage de renseignements et de l'éducation. Nous pouvons déjà relever des synergies très fructueuses et nous estimons que les avantages d'unir nos efforts et notre expertise sont nombreux.

Un autre projet important est celui du développement d'un programme d'accréditation mondiale de l'ACI pour les responsables internationaux des contrôles antidopage. Cette initiative fournira plus de garanties aux sportifs et permettra de s'assurer que tous ceux qui recueillent des échantillons reçoivent une formation robuste. Je suis ravie que l'AMA et un certain nombre d'ONAD aient manifesté un grand intérêt à cette coopération avec nous pour ce projet qui va

justement mieux protéger nos sportifs et permettre de respecter les normes d'une bonne collecte d'échantillons.

Nous sommes honorés de faire partie d'un projet aussi important mené par l'AMA concernant le *Dried Blood Spot* (test de dépistage à partir de gouttes de sang séché), car ceci pourrait changer une fois pour toutes la procédure de collecte, de contrôle et de stockage et apporter un plus grand confort aux sportifs. L'ACI réanalyse des échantillons recueillis pendant les Jeux olympiques de 2012, soit 1 800 échantillons, et nous traitons actuellement tous les cas positifs devant le TAS.

Nous créons des politiques pour le stockage à long terme des échantillons sous l'autorité, entre autres, des fédérations internationales, et nous pensons que le travail dans ce domaine va s'intensifier, compte tenu de l'importance d'allouer des médailles à ceux qui le méritent.

Enfin, l'éducation et la prévention sont des composantes cruciales pour toutes les parties prenantes impliquées dans la lutte contre le dopage, comme on le souligne dans le nouveau Standard pour l'éducation, approuvé ce matin. À cet égard, la semaine dernière, l'ACI a signé une entente de principe avec l'UNESCO pendant la Conférence des Parties afin de promouvoir l'éducation et la prévention. Il a été demandé à l'ACI de fournir 32 projets aux fédérations internationales et aux organisateurs de manifestations l'an prochain. Nous avons l'intention d'accomplir ce travail en étroite collaboration avec les ONAD, les ORAD et l'AMA. De plus, nous allons fournir des programmes à l'équipe olympique des réfugiés qui se rendra à Tokyo l'année prochaine.

Nos services fonctionnent avec l'AMA au quotidien et, bien entendu, nous estimons que l'appui donné aux fédérations internationales est très important afin de les aider à se conformer au Code mondial antidopage. Depuis sa création, l'ACI a soutenu plus de 20 organisations qui ont des obligations dans le cadre du programme de surveillance de la conformité du Code de l'AMA. Cela comprend la transmission d'informations par l'entremise du questionnaire, la mise en œuvre d'actions correctives, ainsi qu'un service de soutien et de conseils pendant les audits conduits par l'AMA. Nous soutenons nos partenaires dans ces différentes activités et nous travaillons étroitement avec le service Standards et harmonisation de l'AMA. Cette collaboration comporte aussi l'échange de renseignements pour améliorer l'évaluation des risques et fournir des programmes de contrôle encore plus pertinents. Avec l'introduction d'un processus de conformité, l'ACI gère ce travail au nom du CIO en ce qui concerne le programme antidopage des Jeux olympiques de Tokyo 2020. C'est la première fois qu'un programme antidopage, pour un événement aussi important, soit passé au crible avant l'événement. Je suis ravie de vous informer que toutes les actions correctives ont été mises en place immédiatement.

Je voudrais vous faire rapport sur le programme en lien avec les Jeux de Tokyo. Notre équipe coopère au quotidien avec le Comité d'organisation de Tokyo 2020, afin de préparer un programme antidopage qui fonctionne le mieux possible. Nous travaillons également avec la police, les douanes et les autorités judiciaires japonaises. Nous avons assisté à un grand nombre de séminaires avec les comités olympiques nationaux pour les informer du programme antidopage et leur fournir les informations clés à transmettre aux sportifs et à leur entourage.

Nous avons un groupe d'experts qui comporte cinq délégués d'ONAD nommés par leur organisation et cinq délégués des fédérations internationales. Ce groupe d'experts, soutenu par nos propres experts, fournit justement des informations à toutes les personnes concernées. Il y a donc des connaissances spécialisées en matière de sports d'équipe et individuels. Nous allons publier des recommandations de contrôle avant les Jeux et les faire connaître à toutes les organisations impliquées dans le programme antidopage.

Mesdames et messieurs, je vous remercie, ainsi que tout le personnel de l'AMA. Je vous remercie pour votre travail et votre soutien. Nous allons poursuivre notre travail sans relâche. Nous souhaitons également remercier le ministre Banka pour sa chaleureuse hospitalité et pour son accueil en Pologne. Je vous souhaite à tous du succès dans vos travaux et sachez que vous pouvez compter sur le plein soutien de l'ACI.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup, Valérie. Avez-vous des questions sur ce rapport?

M. DE VOS : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Tout d'abord, je souhaite saisir cette occasion pour remercier Madame Fourneyron et pour remercier l'ACI de tout ce qu'elle a accompli si rapidement. C'est un travail extraordinaire qui est très important pour les fédérations internationales et pour le Mouvement olympique. De plus, en tant que remplaçant de l'unité pour le sport sans dopage, dont l'ACI a repris les responsabilités, nous souhaitons souligner l'importance d'une collaboration avec l'AMA, notamment en ce qui concerne le programme de contrôle avant les Jeux que nous souhaitons mettre de l'avant. Nous pensons qu'une coopération avec l'AMA ne doit pas seulement être bonne, mais excellente.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres commentaires? Allez-y.

MME. MONDON : Merci, Monsieur le Président. Je souhaite remercier l'ACI pour son travail et pour les progrès accomplis. Un point que j'aimerais soulever est que l'Afrique pourrait peut-être engager l'ACI pour utiliser ses ressources et ses capacités, là où elles sont disponibles dans la région, afin de mettre en œuvre les différents programmes antidopage. Les ONAD et les ORAD pourraient recevoir un soutien dans la collecte d'échantillons dans la région.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres commentaires? Allez-y.

MME. MOHAMED : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je souhaite également remercier Valérie pour ce rapport très complet qu'elle vient de nous donner. Je souligne la remarque de mon collègue des Seychelles. Je fais référence à l'utilisation de l'expertise localement disponible sur le continent qui pourrait nous aider à renforcer les compétences et tout ce qui existe en matière de programmes avant et après les contrôles. Il y a déjà une certaine coopération et nous aimerions qu'elle soit renforcée davantage pour que les effets soient réellement ressentis sur le terrain.

LE PRÉSIDENT : Merci. La Turquie.

M. OKYAY : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je vous remercie de ce rapport. J'ai une question très courte au nom du groupe européen. Puis-je demander comment les orateurs externes sont invités à s'adresser au Conseil de fondation? Comment ces orateurs externes sont-ils sélectionnés?

LE PRÉSIDENT : Je crois que c'est une question qui m'est posée à moi, plutôt qu'à M^{me} Fourneyron. C'est donc à moi de répondre. Olivier?

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL : Tout à fait. Comme vous l'avez entendu, le Comité exécutif a nommé le Conseil de l'ACI, et il a été convenu qu'il nous soumettrait régulièrement un rapport. Pas à chaque réunion, mais très régulièrement. En général, si nous recevons une demande de l'UNESCO ou d'une autre organisation, et que l'on peut l'inclure dans l'ordre du jour, on l'invite normalement à prendre la parole à notre réunion.

MME. BATTAINI-DRAGONI : CAHAMA a une position très claire et nous apprécions les progrès énormes accomplis par l'ACI. Nous ne doutons point de son efficacité et de sa position de chef de file. CAHAMA estime qu'il est important de suggérer que lors de la prochaine réunion du Conseil de fondation en 2020, nous ayons l'occasion d'avoir une présentation complète effectuée par l'ONAD. Il faudrait qu'on nous présente ces activités en préparation des Jeux olympiques et paralympiques. C'est une demande spéciale que je souhaite vous faire, compte tenu de la présentation d'aujourd'hui. Lors de la prochaine présentation, je pense que nous aurons un aperçu extrêmement complet de nos progrès quant à la possibilité de garantir d'excellents systèmes de contrôle antidopage.

LE PRÉSIDENT : Francesco.

M. RICCI BITTI : Je pense qu'il y a quelques perceptions erronées. Lorsque l'AMA a été fondée, les premières versions du Code étaient très claires. On souhaitait une séparation claire

au niveau politique. Les deux entités étaient différentes : les autorités publiques et le Mouvement sportif. Les deux groupes étaient les ONAD pour le sport national, au niveau interne; puis, il y avait les fédérations responsables des activités internationales. L'ACI remplace tout simplement cette fonction. Je pense qu'il faut l'éclaircir. Il me semble qu'il y a des perceptions erronées à ce sujet. Ces organisations peuvent très bien coopérer dans le cadre des compétitions. En fait, l'ACI travaille avec un grand nombre d'ONAD au niveau national qui pensent qu'elle peut être très efficace. L'ACI a été créée et inspirée par notre président Thomas Bach, en réponse à une demande d'indépendance accrue de la part des fédérations et du Mouvement sportif. L'idée était aussi d'arriver à des économies d'échelle que de petites fédérations ne pourraient obtenir. Il y a deux entités. L'ACI remplace tout simplement la fonction de ces entités préexistantes.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres collègues qui souhaitent prendre la parole? Valérie, vous voulez répondre aux questions qui vous ont été adressées? Si vous avez besoin d'un coup de main, n'hésitez pas.

MME. FOURNEYRON : Merci, Monsieur le Président. Je vous remercie de votre soutien envers l'ACI. Pour nous, l'ACI renforce la coopération avec toutes les fédérations internationales, les pays, les ONAD et les ORAD. Comme vous avez une certaine expertise, nous pouvons avancer encore plus ensemble grâce à l'expertise des fédérations internationales dans chaque sport. Pour chaque pays, ONAD ou ORAD, il est important de travailler ensemble, en optimisant toute l'expertise disponible et en bénéficiant de votre vaste expérience. Ce n'est pas un problème pour nous. Nous ne cherchons pas à remplacer ces entités, mais à travailler avec elles.

LE PRÉSIDENT : Bien, deux choses. Olivier vient de me rappeler qu'il y a un groupe de travail INADO et je pense que nous aurons une idée plus claire de la situation l'année prochaine. Valérie, je souhaite vous remercier. Je peux vous assurer que vous aurez le plein soutien de l'AMA par l'intermédiaire de notre magnifique bureau à Lausanne. Comme nous sommes situés dans la même ville, la coopération sera optimale.

Il y a un élément un petit peu déprimant dans la présentation, soit la réanalyse de 1 800 échantillons des Jeux de Londres. J'ai passé 19 ans et demi de ma vie à planifier et à mettre en place les Jeux, et c'est très déprimant de constater qu'il faut réanalyser autant d'échantillons. Il s'agit d'un point de vue personnel.

D É C I S I O N

Il est pris note du rapport d'activités de l'agence internationale de contrôles.

4. Gouvernance

– 4.1 Désignation du Comité exécutif 2020

LE PRÉSIDENT : Nous allons maintenant passer à la gouvernance. Il s'agit d'un point de routine, 4.1 : les nominations au Comité exécutif. Vous en avez les détails? Je pense que vous allez l'accepter. D'accord.

D É C I S I O N

La désignation du Comité exécutif est approuvée.

– **4.2 Conseil de fondation**

4.2.1 Composition 2020

4.2.2 Confirmation de la composition du Conseil de fondation pour les autorités suisses

LE PRÉSIDENT : La composition. Vous avez un tableau qui vous fournit l'historique de la composition des membres et nous devons soumettre ces détails selon nos statuts aux autorités suisses, car nous sommes une agence régie par ce système juridique. Êtes-vous satisfait? Merci.

DÉCISION

La composition du Conseil de fondation pour les autorités suisses est approuvée.

– **4.3 Réformes générales de la gouvernance**

LE PRÉSIDENT : Cela dit, nous allons passer au point soulevé par Olivier au début de son rapport, c'est-à-dire la situation par rapport aux réformes de la gouvernance, de nos statuts et de nos règlements.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur les réformes générales de la gouvernance.

– **4.4 Statuts et règlements/documents associés**

LE PRÉSIDENT : C'est l'aboutissement de deux ans de travail mené par le groupe de travail d'experts sur la gouvernance. J'inviterai François Kaiser à faire une courte présentation et nous vous demanderons d'accepter ce rapport. François, vous avez la parole.

M. KAISER : Merci, Monsieur le Président, je serai le plus bref possible. Ce projet est passé par différentes étapes depuis notre dernière réunion à Montréal cette année. Une demande avait été faite par les deux parties prenantes. On voulait avoir un seul et unique document qui rassemblerait tous les règlements. Voilà, c'est chose faite. C'est ce que vous avez dans l'annexe 4 de vos documents. L'annexe 3 est la version consolidée des projets soumis au Conseil à Montréal. L'annexe 5 est une version comparée. Les Statuts sont regroupés dans un document unique qui se suffit à lui-même et il faut traiter ce point séparément.

Quelques remarques par rapport à la procédure suivie depuis la réunion du Conseil au mois de mai à Montréal. Nous avons mené un processus de consultation qui a pris fin le 3 juin 2019. Pendant ce processus, l'AMA a recueilli des remarques et des suggestions extrêmement intéressantes de la part des membres et des parties prenantes. Le Règlement a été revu pour refléter le résultat de cette consultation et le tout a été soumis au Comité exécutif lors de sa réunion à Tokyo le 23 septembre. Ensuite, nous avons eu une discussion à Tokyo et le projet a été revu et soumis de nouveau à une brève consultation. Cette procédure a pris fin le 7 octobre 2019. Quelques derniers points sont restés en suspens. Il y avait quelques suggestions de rédaction et il fallait trancher. Tout a été résolu lors d'un court appel téléphonique conjoint avec les représentants du Comité exécutif au mois d'octobre. Puis, le règlement a été amendé afin de refléter les résultats de cette consultation finale et tout a été regroupé dans un seul et unique document concernant la gouvernance de l'AMA.

Je vais passer rapidement en revue les documents. Les Statuts; il s'agit de l'annexe 2. Quelques amendements importants ont été introduits depuis la réunion du mois de mai. Tout d'abord, la durée du mandat. Pour les anciens membres, vous et vos remplaçants, le système sera maintenu pour un maximum de neuf ans avec une période totale maximale de 12 ans, en tant que membre du Conseil et membre du Comité exécutif. Mais on a estimé qu'il fallait une période de transition pour maintenir et garder l'expertise et l'expérience parmi les membres du Conseil. Et tout ceci est reflété dans les Statuts. Pour les membres du Conseil qui arrive à une neuvième année, mais pas encore à 12 ans de présence, au moment d'être réélus, ils pourront

l'être seulement pour un mandat de 12 ans maximum. Pour les membres du Comité exécutif, c'est 9 ans maximum avec une période maximale de 12 ans en tant que membre du Comité exécutif et membre du Conseil de fondation. Rien d'extraordinaire.

Pour ce qui est de la période de transition, cette période a été incluse dans les documents révisés. Cela permet une certaine rotation. Le Conseil peut décider jusqu'à la fin du mois de décembre 2023 de renommer, au sein du Comité exécutif, pendant une période de un à trois ans maximum, un membre du Comité exécutif qui a servi neuf ans au sein du Comité exécutif ou qui a atteint une période cumulée de 12 ans maximum en tant que membre du Comité exécutif et membre du Conseil. C'est justement pour permettre une certaine rotation et cette période transitoire s'étend jusqu'à la fin du mois de décembre 2023.

Les membres des Comités permanents. Ils ont un mandat de neuf ans maximum au sein d'un même comité. Cela ne veut pas dire qu'un membre ne peut pas devenir membre d'un autre comité. Mais on a pensé qu'il fallait également garder une période de transition afin de maintenir certaines compétences et une certaine expérience acquise par les membres de ces comités. Un membre d'un comité permanent qui a servi pendant moins de neuf ans, au moment de sa réélection, peut être réélu ou renommé, mais uniquement pour un mandat supplémentaire de trois ans. On ne peut pas cumuler plus de neuf ans de service.

Je vais maintenant vous parler du règlement lui-même, qui est à l'annexe 4. Quelques remarques d'ordre général. Comme vous vous en souviendrez, nous avons discuté de l'existence possible d'un Conseil d'éthique indépendant. Les travaux sont en cours et ce conseil n'existe pas encore. Dans les Statuts, le principe existe, car le Conseil peut nommer un Conseil d'éthique indépendant s'il le souhaite; mais ceci n'est pas encore chose faite. Voilà pourquoi nous avons supprimé toutes références à ce Conseil dans le règlement et avons transféré ces compétences au Conseil ou au Comité exécutif, le cas échéant.

Maintenant, les règles qui régissent le Conseil de fondation. Il y a un certain nombre de remplacements pour les membres du Conseil. Nous allons maintenir le principe de deux remplacements, mais le président peut donner des dérogations afin de maintenir l'égalité entre les parties prenantes, pour permettre par exemple un ou deux remplacements ou de l'assistance supplémentaire.

En ce qui concerne le partage d'information avec les parties prenantes, nous avons inséré dans les règles une clause selon laquelle un membre du Conseil peut partager des informations avec la partie prenante qu'il représente, dans la mesure où cela est nécessaire pour remplir ses fonctions. Cependant, il faut surtout protéger les intérêts de l'AMA.

Maintenant, je voudrais vous parler des membres indépendants du Comité exécutif. La décision définitive concernant leur nomination revient au Conseil. Le Conseil reçoit des recommandations du Comité des nominations, mais il n'est pas tenu de les suivre, le cas échéant. Si le Conseil décide de faire autrement, il doit fournir ses raisons.

Ensuite, les compensations et les indemnités dues au président. Pour le président du Comité exécutif, le montant maximum est de 100 000 CHF par année.

Par rapport aux remboursements de ses dépenses et à son indemnité quotidienne, il n'y a eu aucun changement par rapport aux pratiques actuelles. L'idée était d'éviter tout malentendu possible.

Pour les règles qui régissent le Comité exécutif, une plus grande transparence a été demandée. Pour cette raison, nous nous sommes dit que le procès-verbal des réunions serait publié sur le site Web de l'AMA, à moins que le président en décide autrement, pour des raisons d'interprétation ou d'autres circonstances qui exigeraient que ces documents ne soient pas rendus publics.

Maintenant, le Comité des nominations. Nous en avons discuté à Montréal, puis à Tokyo. Finalement, le Comité des nominations ne recrutera pas les candidats pour les élections des présidents et des vice-présidents; il passera tout simplement en revue les candidatures.

Ceci étant dit, l'autre préoccupation des parties prenantes était la suivante : les membres de la Commission des nominations devraient refléter un équilibre dans la diversité. Il a été ajouté que la diversité culturelle et l'équilibre hommes-femmes ne devraient pas faire l'objet d'une liste fermée, étant donné que la société peut assister à des nouveautés dans les années à venir, ce qui risque de demander un équilibre au niveau de la diversité. Les membres de la Commission des nominations sont nommés par le Comité exécutif. D'après les décisions de ce comité, le groupe de travail suggère unanimement et au titre du droit suisse une solution à un problème difficile qui n'est pas nécessairement conforme à leur système de gouvernance. Le système est désormais le suivant : l'unanimité doit être recherchée autant que possible; c'est le principal objectif. Et au cas où il sera impossible de parvenir à cette unanimité, un vote à la majorité des deux tiers l'emporte. Ce qui empêche également le droit de véto d'un seul membre pour une décision de la Commission des nominations.

Pour les applications en matière d'indépendance. Il n'y a pas de changement. Les membres du Conseil sont soumis au Standard général d'indépendance. On a estimé qu'un éclaircissement était nécessaire en ce qui concerne les membres d'une organisation sportive ou d'une autorité publique qui n'est pas contraire au Standard général d'indépendance. Pour nous c'était évident, mais il était préférable de le rappeler.

Pour ce qui est de l'évaluation de l'absence d'indépendance qui implique une évaluation des circonstances, on sait que pour les critères, on soumettrait cela à l'attention du président du Conseil ou du Comité exécutif pour le directeur général.

Pour ce qui est des critères d'indépendance stricts, on a estimé qu'il fallait dire clairement que les pensions ou autres indemnités versées au président ou au vice-président pour les activités passées, avant leur élection, sont autorisées et ne constituent pas une infraction aux critères d'indépendance au sens strict.

Le texte d'application pour l'élection du président ou du vice-président. Les candidatures doivent recevoir l'aval de deux membres du Conseil. Nous avons reçu une excellente proposition à Tokyo de la part d'un membre, à savoir qu'il était difficile pour un candidat de se soumettre à cette obligation d'indépendance six mois avant son élection, étant donné qu'il n'y a aucune garantie de l'élection de ce candidat. Il devrait donc démissionner, que ce soit de ses fonctions de membre, d'une organisation sportive, ou d'une autorité publique. De ce fait, il a été décidé que ces six mois d'attente devraient intervenir avant l'entrée en fonction du président ou du vice-président. Cela implique une échéance différente pour les élections avec le dépôt de la candidature le 30 novembre de l'année en cours, ensuite pour l'élection dans l'année électorale, qui est l'année suivante au mois de mai, et l'entrée en fonction le 1^{er} janvier de l'année suivante. Ainsi, lorsqu'une personne est élue comme président ou vice-président, elle aura six mois d'attente, de juin jusqu'à la fin de l'année.

Pour ce qui est maintenant de la réélection du président ou du vice-président, à l'avenir, les candidats ne seront soumis qu'à un examen limité de façon à relever les changements possibles compte tenu des informations reçues au moment de la candidature.

Le texte d'application pour les comités permanents. Les présidents et les membres sont nommés par le Comité exécutif, ce qui n'est pas nouveau. La candidature de la présidence doit recevoir l'aval de deux membres du Conseil de fondation et les membres doivent recevoir l'aval d'un membre du Conseil ou d'un groupe de parties prenantes reconnu par l'AMA. En ce qui concerne la présidence et les membres, les deux parties prenantes demandent une représentation hommes-femmes et culturelle équilibrée. On a également estimé qu'un pays ne doit être représenté qu'une seule fois au sein d'un comité.

Pour ce qui est du Comité des sportifs et du Comité de révision de la conformité, nous avons plusieurs dispositions. Vous aurez constaté que l'on a réorganisé les dispositions, mais sans changement dans le fond. Pour le Comité des sportifs, nous avons décidé à Tokyo, en accord avec le Comité des sportifs, d'autoriser un examen des candidats avant leur présentation au Comité exécutif. Il a été convenu que jusqu'à cinq candidats au poste de président seraient d'abord examinés par la Commission des nominations et ensuite évalués par le Comité des

sportifs en vue d'une nomination au Comité exécutif. S'il y a plus que cinq candidats, ce qui peut être le cas, le Comité des sportifs devra choisir cinq candidats qui seront examinés par la Commission des nominations.

Pour ce qui est des membres, nous avons estimé qu'il faudrait représenter en même temps les mouvements sportifs, mais un sport ne peut être représenté qu'une seule fois au sein du Comité.

Pour ce qui est de la Commission de révision de la conformité, le président et les membres seront examinés par la Commission des nominations et leur dossier sera soumis au Comité exécutif avant la réunion pendant laquelle ils seront nommés. Leur dossier sera soumis assez tôt pour pouvoir décider de leur nomination.

Le dernier document porte sur le directeur général. On a estimé – je pense que c'était à Tokyo – que la composition du panel de sélection devrait être différente. Nous avons convenu qu'il serait composé du président de l'AMA, du vice-président, et de deux membres ordinaires, l'un venant des autorités publiques et l'autre du Mouvement olympique. Bien entendu, la nomination en tant que telle relèvera de la décision du Comité exécutif.

Maintenant, deux ou trois points en guise de conclusion. Nous avons maintenant les règlements de gouvernance qui doivent être approuvés conformément au droit suisse. Mais bien entendu, il s'agit d'un travail évolutif qui sera soumis à un examen. Quant à son application, il appartiendra au Comité exécutif et au directeur général de surveiller la mise en œuvre et d'apporter les amendements éventuels à l'avenir.

Merci beaucoup, j'ai terminé. Je suis à votre disposition pour toute question.

LE PRÉSIDENT : La gouvernance comporte beaucoup de détails et il est très difficile de faire tout cela dans une réunion aussi large que celle-ci. Cela représente deux ans et demi de travail, d'arguments et de consultations. À moins qu'il y ait des objections fermes, j'aimerais que ce texte soit approuvé dès que possible. Mais pour être équitable, avez-vous des questions à poser à François Kaiser sur ce grand nombre de documents qui vous ont été remis? Je suis ravi de constater que ce n'est pas le cas. Merci, François, vous avez fait un magnifique travail, très approfondi. Il faut maintenant que ce Conseil de fondation l'approuve de façon à être beaucoup mieux outillé à l'avenir au niveau des règlements. Très bien.

DÉCISION

Les statuts et règlements/documents associés sont approuvés.

– 4.5 Élection du président et du vice-président de l'AMA - 2020-2022

LE PRÉSIDENT : Ceci nous permet de passer au point 4.5. J'essaie d'établir un équilibre en tenant compte des personnes qui, le cas échéant, doivent prendre un avion aujourd'hui. J'ai été prié d'autoriser les médias à suivre nos délibérations concernant le point 4.5, puisqu'il s'agit de l'élection du président et de la vice-présidente de l'AMA. Vous pouvez demander aux représentants des médias de revenir dans la salle. Je demanderais à Monsieur Witold Banka de venir s'asseoir à côté de moi et à Madame Yang Yang de s'asseoir à côté du directeur général.

Très bien, mesdames et messieurs, nous passons au point 4.5 de l'ordre du jour qui porte sur l'élection du président et de la vice-présidente de l'AMA pour un mandat débutant le 1^{er} janvier 2020 et se terminant le 31 janvier 2022. J'ai l'avantage de formuler une première proposition pour que le Conseil élise M. Witold Banka de Pologne à la fonction de président. Êtes-vous d'accord? Deuxièmement, pour représenter le Mouvement sportif, je propose à la vice-présidence, M^{me} Yang Yang de Chine. Cher Witold, je vous laisse la parole.

M. BAŃKA : Monsieur le Président, chers membres du Conseil de fondation. Je dois dire qu'il s'agit d'un moment important dans ma vie. Merci pour votre confiance et votre décision. C'est

significatif et symbolique pour moi que vous ayez pris cette décision ici à Katowice, dans ma région natale, immédiatement après la Conférence mondiale antidopage. L'humilité et le travail sont des valeurs qui m'ont toujours guidé à titre de ministre du Sport et du Tourisme en Pologne et je vous promets que ces mêmes valeurs me guideront encore à titre de nouveau président de l'AMA. Nous avons les mêmes objectifs, les mêmes buts, le même esprit, la même volonté de protéger le sport propre pour créer un meilleur environnement pour les sportifs propres et de mettre en place des systèmes antidopage forts. Nous serons toujours prêts à discuter avec tout un chacun et je suis convaincu qu'ensemble nous rendrons ce système antidopage plus fort, de façon à ce que l'AMA crée un meilleur monde sportif pour tous.

LE PRÉSIDENT : Madame Yang Yang, vous avez la parole.

MME. YANG : Merci, Craig, et merci à tous. Je vous remercie de votre soutien. C'est un grand honneur que vous me faites en m'élisant à la vice-présidence. C'est avec passion que je me bats contre le dopage de façon à améliorer la vie des sportifs intègres. En collaboration avec M. Banka, je suis très confiante et je me réjouis d'aborder ce travail très important au nom de tous ceux qu'il convient de protéger et pour qui nous nous battons. Merci.

LE PRÉSIDENT : Félicitations, Monsieur Banka et Madame Yang Yang. Nous vous souhaitons le meilleur des succès.

DÉCISION

M. Baňka est élu président et Mme. Yang est élue vice-présidente de l'AMA pour la période 2020 à 2022.

5. Code mondial antidopage

– 5.1 Conformité avec le Code

5.1.1 Rapport du président du Comité de révision de la conformité

5.1.2 Mise à jour sur la Surveillance de la conformité

5.1.3 Mise à jour sur la Russie

5.1.4 Recommandations de non-conformité

LE PRÉSIDENT : Très bien, nous passons au point 5.1 sur la conformité, et je donne la parole au président du comité, Jonathan.

M. TAYLOR : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi d'aborder quatre points différents au 5.1. Vous avez un document et un rapport du point 5.1.1 concernant les activités générales du comité. Il y a aussi des points à l'ordre du jour. Vous avez un document de Frédéric Donzé et je ne souhaite pas passer trop de temps sur les aspects généraux; je sais que vous avez sans doute suffisamment d'éléments à couvrir.

Il y a deux points séparés à l'ordre du jour. D'abord, la non-conformité, qui a été retirée de l'ordre du jour, parce que les signataires se sont acquittés de leur obligation.

Et le dernier point sur lequel je voudrais passer deux minutes, Monsieur le Président, concerne une mise à jour de la situation de RUSADA. Nous avons ouvert une procédure de non-conformité contre RUSADA le 17 septembre dernier, où RUSADA a été prié de commenter l'opinion de l'expert en données juridiques, à savoir les conditions imposées aux Seychelles pour qu'elles fournissent une copie complète de leur rôle au laboratoire de Moscou. L'opinion des experts ayant vu ces données est qu'il y a des divergences et que les conditions n'ont pas été respectées. L'analogie que je peux faire, c'est le cas du Passeport de l'athlète, où des experts disent : « oui, cela ressemble à du dopage, à moins que vous ayez des explications claires sur le plan médical ». L'expert juridique a dit que ce n'était pas authentique, à moins d'avoir une

explication supplémentaire. Les autorités russes ont donc donné des réponses et du matériel. Ils ont répondu aux questions, ils ont fourni de l'aide et du matériel qui nous ont offert des données supplémentaires. Le service Renseignements et enquêtes a demandé davantage de ressources, et c'est ce qu'ils font maintenant. Ce processus est en cours. Ce sont les conclusions que l'on a tirées dans la phase précédente qui font que nous sommes passés à cette phase-ci. La semaine prochaine, une réunion est planifiée avec les homologues russes. Le service Renseignements et enquêtes organisera une réunion pour examiner le rapport mis à jour par les experts et le service Communication avec les Russes. Mais nous ne pouvons pas présupposer ce que vont dire les experts. Il faut attendre. Le Comité indépendant de révision de la conformité fera une recommandation au Comité exécutif dès qu'il le pourra, après la réunion du 17. Selon la discussion et les accords de la réunion de lundi, un Comité exécutif extraordinaire devrait être convoqué pour examiner la recommandation le 9 décembre. Nous verrons. Je ne sais pas encore où aura lieu cette réunion du 9 décembre. Le directeur général pourra peut-être nous donner plus de détails, mais c'est tout ce que je peux vous dire et je serai heureux de répondre à vos questions.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Y a-t-il des questions? Très bien. Nous sommes conscients de l'information que vous avez mentionnée et de la mécanique des différents éléments; je pense que cela pourrait se faire au cours des prochaines semaines.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur la conformité au Code.

6. Sportifs

– 6.1 Document relatif aux droits antidopage de l'athlète - nom et statut juridique

MME. SCOTT : Monsieur le Président, bonjour. Vous avez le rapport dans vos dossiers, je ne prendrai donc pas trop de temps. Je voudrais remercier le Comité exécutif qui a approuvé la Charte antidopage des sportifs ce matin. C'est vraiment une grande joie et une grande fierté après plusieurs années d'attente.

Le Comité des sportifs a également nommé un nouveau président : Ben Sandford de la Nouvelle-Zélande. Les sportifs l'ont choisi à l'unanimité ou presque, et il fera certainement un excellent travail.

C'est ma dernière réunion avec vous. C'est l'occasion de prendre la parole ici même. J'ai été présidente pendant 5 ans. Ce fut un honneur, un plaisir et un privilège de représenter le Comité des sportifs autour de cette table. Ce fut un grand plaisir de partager ce travail avec des gens absolument exceptionnels, pour lesquels la légitimité et la crédibilité de la représentation se mesurent par les actions que vous accomplissez en faveur de ceux pour qui vous travaillez, non pas seulement par votre fonction.

En 2015, le Comité des sportifs a été le premier à demander une enquête sur l'athlétisme russe. Nous avons des sportifs qui sont vraiment très actifs. Nous avons organisé des forums et des symposiums, nous avons participé à des activités de sensibilisation et nous avons organisé une myriade de projets. Nous nous sommes joints à des activités dans l'organisation, nous avons fait des déclarations, tout cela pour renforcer et élargir le rôle et la place des sportifs au sein du mouvement et de l'organisation. Car nous pensons que les parties qui sont directement affectées par une organisation doivent avoir leur mot à dire dans cette organisation.

C'est donc ainsi que nous allons continuer à travailler et j'espère que vous en serez satisfaits, parce que c'est très précieux. Je suis entrée en fonction dans les meilleures intentions et dans le souhait de servir une cause à laquelle je croyais. Je voulais travailler pour ceux qui veulent être entendus, afin d'améliorer l'intégrité et l'équité dans le sport. Et malgré les difficultés que nous avons rencontrées, je n'ai jamais cessé de revenir à cette table, parce que c'est là qu'était

mon devoir. Mon espoir et mon souhait pour vous, en tant qu'organe de gouvernance, c'est que les décisions soient prises dans l'intégrité et la transparence. S'il y a des contestations et des problèmes, j'espère qu'ils seront entendus et pris en considération, et non simplement mis de côté sans y faire attention. Et j'espère que l'équilibre et l'indépendance pourront être restaurés, en reconstruisant autour de cela, pour que nous puissions vraiment travailler dans un monde sportif équitable, et non pas dans un monde sportif qui tourne autour de l'argent.

Vous avez une mission, vous avez un mandat et vous avez des valeurs à protéger et à maintenir. Et je vous le rappelle une dernière fois, vous avez des milliers et des milliers de sportifs qui comptent sur vous pour que vous fassiez ce qu'il faut pour eux. Monsieur le Ministre Banka, vous êtes le prochain président et je vous adresse mes meilleurs vœux. Je sais que le chemin ne sera pas dénué d'obstacles, et je pars en espérant que vous preniez cette responsabilité au sérieux. J'espère que vous y apporterez le soin qu'il faut. Je vous souhaite bonne chance. Merci!

LE PRÉSIDENT : Est-ce qu'il y a des observations? Merci, Beckie. Oui, allez-y.

M. COSGROVE : Puis-je répondre aux remarques faites par Beckie? Du point de vue personnel et professionnel, je souhaite la remercier de ses efforts et de tous ses services au sein de cette organisation. Il va sans dire que vous avez à maintes reprises montré votre grande maîtrise de la diplomatie et votre engagement par rapport aux sportifs que vous représentez. Vous étiez déterminée et résiliente – des qualités développées sur les pistes de ski – et vous les avez appliquées au travail effectué au sein de cette organisation. Vous n'avez jamais hésité. Vous n'avez jamais reculé. Nous vous admirons pour toutes ces raisons. Même dans les circonstances les plus difficiles, vous avez porté la voix de ceux que vous représentez. Au nom de la Nouvelle-Zélande, nous espérons vous voir de nouveau chez nous et nous continuerons d'apprendre de votre expérience. Nous espérons que vous continuerez à partager cette expérience avec nos parties prenantes et nos sportifs. Dans mon pays, et je sais que c'est vrai pour d'autres pays, nous vous sommes très redevables pour tout ce que vous avez fait pour nous. Nous sommes remplis d'admiration pour tout ce que vous avez fait et nous vous souhaitons tout le succès possible dans vos projets.

MME. BARTEKOVA : Merci beaucoup, Beckie. Je souhaite vous remercier aussi. Je pense que c'est la bonne occasion pour vous remercier de tout le travail accompli et de votre engagement pour protéger les sportifs propres. Vous avez lutté contre le dopage. Je pense que vous avez fait votre possible; vous vouliez protéger les sportifs propres. Vous méritez tout notre respect et je vous souhaite le meilleur succès de notre part et du Comité des sportifs de l'AMA.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup, Linda.

MME. HOFSTAD HELLELAND : Merci, Monsieur le Président. Je souhaite également vous remercier de cette coopération. J'ai toujours essayé de prendre des décisions basées sur les principes du sport et des sportifs propres, et je suis fière d'avoir défendu les sportifs. Je souhaite remercier les sportifs qui n'ont jamais hésité dans leurs décisions. Avec le Standard international pour l'éducation, vous avez vraiment bien représenté les sportifs. Et Beckie, je pense que je parle pour tous les sportifs! Vous avez des principes, vous êtes déterminée, vous avez toujours soutenu les sportifs, vous les avez défendus, et je souhaite m'excuser de la manière dont cette organisation vous a parfois traitée. Beckie, vous avez été une pionnière dans le fonctionnement du Comité des sportifs. Vous avez responsabilisé les sportifs, vous leur avez permis de lever la voix, et je suis fière de dire que Beckie Scott est une vraie amie. L'AMA a maintenant de nouveaux chefs de file. Je vous encourage à donner aux sportifs une voix sans entraves. Il faut prendre des décisions centrées sur les sportifs, des décisions basées sur les principes, plutôt que sur des raisons politiques. Je souhaite bonne chance au nouveau président et à la nouvelle vice-présidente. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT : Eh bien, merci, Beckie.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur les sportifs.

7. Finance

LE PRÉSIDENT : Nous pouvons passer directement au point 7 : les finances. Je suis heureux de donner la parole à Francesco Ricci Bitti, directeur du Comité Finance.

– 7.1 Contributions des gouvernements/du CIO

M. RICCI BITTI : Merci, Monsieur le Président. J'ai quatre sujets dont je vais essayer de traiter brièvement. Tout d'abord, les contributions. Vous n'avez pas le tableau avec les informations les plus récentes, mais je vais vous les communiquer aujourd'hui. Nous avons reçu jusqu'à présent 97,23 % des fonds. L'année dernière, nous avions à la même époque 98,52 %. Les contributions qui ne sont pas encore arrivées concernent l'Argentine et le Venezuela. Et en Asie, il y a encore des montants qui manquent de l'année dernière.

Notre collègue de Belgique est parti, mais il aime toujours avoir des renseignements. La contribution des gouvernements s'élève donc à 628 000 \$. Nous avons également eu une contribution d'un million \$ de la Chine. Voilà pour ce qui est du résumé que l'on retrouvera dans les comptes de notre entreprise.

Ce n'est pas mal, 628 000 \$ de contributions supplémentaires, ce n'est pas un mauvais score! Merci à la Pologne, qui est un contributeur considérable cette année : elle ne nous a pas seulement donné un président, mais aussi une contribution importante! Merci beaucoup!

DÉCISION

Il est pris note de la mise à jour des contributions des gouvernements/du CIO.

– 7.2 Comptes trimestriels 2019 (3e trimestre)

M. RICCI BITTI : Deuxième aspect : les comptes. Les comptes de l'AMA sont très saisonniers. La plupart des contributions nous arrivent au début de l'année et elles sont dépensées au cours de l'année. Et si vous passez au point 7.2 de mon résumé en annexe, je voudrais vous demander de vous concentrer sur un sujet un peu spécial. Les dépenses s'élèvent à environ 70 % et il faut mentionner certains aspects : il y a eu des dépenses juridiques, 97 % du budget a été dépensé en 2019. Deuxième point, qui n'attire peut-être pas autant votre attention, mais qui est tout aussi important : les enquêtes et les renseignements, 59 %. Mais ces dépenses ont été équilibrées par l'argent, la contribution ou l'amende de la Russie. Nous sommes maintenant très prudents quant aux dépenses pour la fin de l'année et nous sommes certains que les résultats ne seront pas positifs; ils ne peuvent pas l'être, mais ils seront sans doute meilleurs que le budget. Nous avons confiance dans le service Finances. Le budget révisé a été approuvé en mai et nous pouvons peut-être faire mieux que ce que nous avons maintenant.

DÉCISION

Il est pris note des comptes trimestriels 2019.

– 7.3 Confirmation des auditeurs pour 2020-2022

M. RICCI BITTI : Si vous n'avez pas de commentaires, nous passons maintenant au point 3 : la confirmation des auditeurs. Il nous faut prendre une décision. Nous avons fait une demande publique en vue d'une proposition et plusieurs entreprises nous ont répondu, mais une seule

était vraiment intéressée : PricewaterhouseCoopers (PwC). Et puisque c'est notre partenaire d'audit depuis longtemps, nous avons dû demander un changement de partenaire pour assurer un système de roulement et d'indépendance. C'est ce qui a été fait. C'est maintenant Lucie Émery qui remplacera Linda Beauparlant au niveau des comptes et j'espère que vous voudrez bien approuver le renouvellement de PricewaterhouseCoopers comme auditeur et le changement de la responsable des comptes.

LE PRÉSIDENT : Bien, êtes-vous d'accord pour renommer PricewaterhouseCoopers sachant que le partenaire de Montréal a changé? Êtes-vous d'accord? Très bien. Francesco.

DÉCISION

La firme PricewaterhouseCoopers est nommée auditeur de l'AMA de 2020 à 2022.

– 7.4 Projet de budget 2020

M. RICCI BITTI : Dernier point. Pour le projet de budget 2020, c'est la deuxième année où nous sommes en souffrance, malgré les contributions de 8 % de nos partenaires. Nous avons eu en 2017 et en 2018 des prestations d'environ 3 millions \$ qui nous ont permis de renflouer un peu nos fonds. Mais pour des raisons inattendues, puisque nous aurons davantage d'activités en 2019 en 2020, nos résultats seront un peu moins bons. Mais les choses s'amélioreront en 2021. À propos des dépenses importantes, la décision de réinstaller et le fait que nous faisons une enquête ont nécessité beaucoup d'argent. Nous ne nous attendions pas non plus aux dépenses pour les enquêtes : environ 1,5 ou 1,6 million \$ est prévu pour 2019 et pour 2020 en partie. La réforme de la gouvernance a également coûté beaucoup de travail à l'interne et à l'externe, la révision du Code, l'étude des mesures pour la sécurité des données, et enfin, je le répète : ADAMS. ADAMS, qui est un de nos problèmes majeurs, mais qui est absolument indispensable; il faut absolument que ADAMS soit mis à jour régulièrement, et nous le faisons, d'ailleurs. Son développement se fait dans l'entreprise, et vous voudrez peut-être ajouter quelque chose, Monsieur le Directeur général, mais en tout cas, cela coûte évidemment de l'argent. Et puis, nous avons des dépenses pour les bureaux, et pour leur rénovation, et je pense que ce sont là des sujets qui vont de pair avec les activités pour lesquelles nous nous sommes déjà entendus. C'est pour cette raison que le budget est négatif. Vous le voyez dans votre résumé, avec une perte de 1,93 million \$, ce qui donne un déficit de 993 000 \$. Nos fonds diminuent, mais les activités de l'AMA se sont accrues de façon incroyable; c'est pourquoi nous avons davantage de dépenses qui vont se distribuer sur ces deux années. Je dois approuver ce budget.

Mais en 2021, nous devrions revenir – même s'il y a encore un déficit dans la réserve – à une année où nous n'entamerions plus la réserve. Ce que je voulais vous dire, c'est qu'à partir de 2021, il y aura une stabilisation. La contribution de Montréal sera d'un demi-million de plus. Nous avons des attentes assez positives. J'ai dit que mon dernier rapport contenait beaucoup de chiffres noirs dans le résumé, mais la position est solide, malgré le fait que pendant ces deux années 2019 et 2020, les fonds vont baisser un peu. Mais il faut dire que ce sont des années exceptionnelles, parce qu'il y a eu beaucoup d'imprévus. Et à partir de 2021, je suis absolument convaincu que tout s'arrangera. Monsieur le Président, je vous rends la parole parce que nous avons la tâche d'approuver le projet de budget 2020.

LE PRÉSIDENT : Très bien, Francesco, alors allons-y. Vous avez devant vous un projet de budget qui a été adopté par le Comité exécutif, mais il faut que nous l'approuvions ici aussi. Avez-vous des questions? Gabriella.

MME. BATTAINI-DRAGONI : Le Ministre Muyters a dû nous quitter pour se rendre à l'aéroport, mais il voulait que je fasse une déclaration. Elle est brève, mais je dois la faire. Voilà mon premier point qui est très lié à ce que nous avons entendu. Mais non, ce n'est pas pour cela qu'il est parti, mais c'est très utile. Je commence. Le ministre dit qu'en regardant les chiffres, il a été surpris de voir que les résultats escomptés pour 2020, mais aussi les évaluations

et les estimations pour 2021, incluent un déficit d'environ 1 million €. Malgré le fait que chaque année, comme nous venons de l'entendre, les revenus augmentent de 8 %, de manière cumulative. Il dit qu'il sait que ce n'est pas encore un problème, parce que l'AMA a une réserve de résultats positifs des années passées. Mais étant donné que certaines dépenses seront récurrentes et qu'elles reviendront chaque année et que la réserve n'est pas infinie, il propose que le Comité Finance et Administration, pour le budget 2021, ouvre la voie vers un budget équilibré à nouveau. Nous allons peut-être entendre les commentaires de M. Ricci Bitti.

Cela étant dit, voici mes commentaires, très brièvement et de manière télégraphique : j'apprécie le travail qui a été fait pour les indicateurs afin de pouvoir avancer pas à pas vers une gestion fondée sur les résultats. Et d'autre part, j'apprécie beaucoup ce que nous avons entendu et le fait que le CIO ait fait une déclaration très forte au début du congrès pour des contributions volontaires. Mais ici, je voudrais poser la question suivante car je pense que nous devrions réfléchir un peu différemment. Bien sûr, nous nous félicitons de la générosité du CIO, mais en même temps, nous comprenons qu'il y a des moments où certaines priorités et certaines activités ne sont pas suffisamment financées. Et dans un monde idéal, pour être francs, nous aimerions beaucoup que les gouvernements discutent d'abord entre eux pour décider des choses qui sont urgentes, mais pour lesquelles nous n'avons pas encore d'argent. Et une fois que nous aurons identifié ces besoins, nous pourrions voir qui a contribué et qui peut contribuer, et ce qu'a fait le CIO et ce que peuvent faire les gouvernements. Car nous allons dans un événement important et, tout d'un coup, on nous propose des contributions volontaires en espérant que les États membres puissent donner la même chose. Alors, entendons-nous d'abord entre nous. Ou faut-il d'abord renforcer le budget? Ensuite, on pourra contribuer. Voilà un commentaire que je voulais partager avec vous. Merci de m'avoir donné la parole.

Et je félicite M. Ricci Bitti pour ce qu'il a dit à propos des auditeurs, car il est vrai que nous ne pouvons pas toujours avoir les mêmes auditeurs. Nous sommes une organisation intergouvernementale et vous avez trouvé une très bonne manière de vous sortir de l'impasse. Merci!

LE PRÉSIDENT : Merci Gabriella. D'autres questions? Nous pouvons donc, je crois, approuver le budget 2020. Est-ce que vous êtes d'accord? Oui? Très bien. Witold, vous pouvez être tranquille, votre budget est maintenant approuvé. Bonne chance! Vous avez maintenant des chiffres à votre disposition. Gabriella, merci beaucoup pour les observations. Ma réaction est qu'il est plus facile de le dire que de le faire; c'est-à-dire que nous devons souvent faire face à des coûts absolument gigantesques pour des raisons tout à fait inattendues, mais nous sommes en train de nous en sortir.

Francesco, merci beaucoup! Je vous admire pour votre capacité à attirer beaucoup d'argent de la part des gouvernements. Je crois que vous siégez depuis 2003 à ce Comité et je peux dire que nous vous en sommes très reconnaissants.

M. RICCI BITTI : J'ai essayé d'expliquer que nous avons eu des coûts non récurrents importants et, en même temps, les activités ont été exceptionnelles, comme l'a dit Olivier. Il y a eu une augmentation des activités et cette combinaison entre plusieurs facteurs nous a amenés à ce déficit.

J'aimerais souligner que j'apprécie énormément certaines choses en matière de contributions volontaires, parce que l'AMA, et là je suis un témoin, a toujours dû couper l'argent destiné à la recherche. Or cette fois-ci, je peux dire que le président Bach a mis de côté de l'argent pour la recherche et que c'était absolument nécessaire. Mais il faudrait que d'une façon ou d'une autre, les gouvernements fassent le même geste. C'est très important, car la recherche est un facteur clé pour la lutte contre le dopage. Nous sommes toujours en train de courir après des gens qui ont beaucoup plus d'argent que nous et qui ne l'utilisent pas à bon escient. Il faut vraiment que nous examinions de plus près cette idée que Thomas Bach a présentée pour la recherche. Et je suis d'accord avec mon collègue Ugur : c'est invitation clé pour les

gouvernements. Il faut qu'ils comprennent que nous avons besoin de plus d'argent. Merci beaucoup.

DÉCISION

Le projet de budget 2020 est approuvé.

8. Éducation

– 8.1 Rapport du Comité Éducation

M. MOSES : Merci, Monsieur le Président. Félicitations à Monsieur Banka et à Madame Yang pour votre élection à la tête de cette organisation. Nous nous réjouissons d'avance de travailler sous votre direction et de profiter de vos sages conseils.

Vous avez les détails de ce rapport dans votre dossier. L'éducation est maintenant un service indépendant, en tant que tel. Nous allons faire avancer l'éducation. Amanda Hudson, la nouvelle directrice, est déjà entrée en fonction. Elle est assise en face de moi; c'est la deuxième personne à gauche. Elle est parmi nous depuis le mois d'août et je lui souhaite le meilleur succès dans son travail. Évidemment, nous allons préparer une stratégie avec un accent très clair en conformité avec la nouvelle stratégie de l'AMA qui est en place. Le développement le plus important dans l'éducation, c'est l'adoption, bien entendu, du nouveau Standard international pour l'éducation, qui a été adopté ce matin. Je souhaite remercier le Comité exécutif d'avoir soutenu cette initiative. C'est un point clé dans l'histoire de l'organisation. Nous cherchons à protéger les sportifs en nous assurant qu'ils ont tous accès à l'éducation. En tant que président du Comité Éducation, je souhaite remercier tous ceux qui nous ont aidés à développer ce Standard international et le Code. J'ai été très heureux de voir que l'éducation figurait dans la déclaration de la Conférence. La première expérience du sportif par rapport à l'antidopage doit passer par l'éducation et non pas par des contrôles antidopage.

Je soutiens la mise en œuvre du Code et le Comité Éducation est très actif en la matière. Nous avons développé des lignes directrices en matière d'éducation qui sont très utiles pour les parties prenantes et qui leur permettront de développer des programmes éducatifs. Le Comité Éducation travaille avec différentes parties prenantes pour développer un plan de mise en œuvre et des mécanismes de soutien au niveau des organisations antidopage en 2020.

L'éducation peut soutenir le système en général, et la mise en œuvre du Code en général. Je suis ravi de voir que le service cherche à aider d'autres domaines techniques pour favoriser justement une mise en œuvre optimale du Code. Bien sûr, nous cherchons à soutenir d'autres organisations partenaires, le cas échéant. Par exemple, il y a une initiative en cours avec le Conseil de l'Europe et son groupe-conseil sur l'éducation. Un projet et des procédures de travail vont permettre de formaliser la coopération entre les deux organisations dans le domaine de l'éducation au bénéfice de tous. La création d'un groupe de rédaction a été approuvée par le groupe de suivi du Conseil de l'Europe, et ce groupe de rédaction s'est réuni avec le personnel de l'AMA en vue de développer cette initiative. Nous sommes très reconnaissants envers le Conseil de l'Europe et les gouvernements et des organisations sportives pour leur engagement auprès de ce groupe de rédaction. Nous allons avancer justement dans nos travaux dans le domaine de l'éducation.

Nous travaillons également avec le CIO; il y a des discussions initiales avec le Comité international paralympique. L'idée est d'apporter un soutien dans la période précédant les Jeux pour que les organisations antidopage puissent se préparer et éduquer les sportifs ainsi que le personnel avant leur arrivée à Tokyo. Il existe encore des cas de sportifs qui arrivent aux Jeux sans formation préalable. Non seulement ils se mettent eux-mêmes en péril, mais aussi leur équipe et leur pays.

Par rapport à l'université, des discussions ont eu lieu avec l'Université de Sherbrooke. L'idée est de développer un programme de maîtrise et d'établir un réseau plus large d'universités qui

pourraient soutenir l'objectif du sport sans dopage.

À la Conférence des Parties, la semaine dernière, l'AMA, ainsi que cinq autres partenaires, dont le CIO et le Comité international paralympique, a parlé de ressources éducatives pour les enfants et les enseignants. C'est une initiative magnifique par rapport à la qualité et au domaine d'action des cinq parties principales. C'est une solution de base, notamment pour les gouvernements. Et cela permet d'intégrer le sport dans les programmes scolaires.

Par rapport à la recherche dans les sciences sociales, le Comité exécutif a approuvé mardi le financement de huit projets, d'une valeur de plus de 330 000 \$. On voit ainsi la preuve que nous apportons le soutien à nos parties prenantes en vue de développer des programmes éducatifs plus efficaces.

Nous avons terminé l'appel d'offres par rapport à la Conférence sur l'éducation de 2020 et 2022. En 2020, nous allons être reçus par l'unité sur l'intégrité de l'éducation et du sport en Australie. En 2022, nous allons être accueillis par le gouvernement français et l'ONAD française. J'espère que vos organisations vont assister à ces conférences qui revêtent une importance capitale dans la mise en œuvre du Standard pour le développement et l'éducation.

Et comme l'a dit Beckie, c'est peut-être ma dernière réunion en tant que chef du Comité Éducation. Je viens d'une famille d'éducateurs, c'est mon domaine de prédilection. Je crois que mon équipe a fait un travail remarquable au niveau de la coopération et pour réunir toutes les parties concernées afin d'améliorer l'éducation pour les sportifs. Si vous prenez le sportif moyen, en général, les organisations leur demandent toujours quelque chose : un échantillon de sang, la conformité aux règles, leur localisation tous les jours, etc. Chaque fois, ils doivent donner quelque chose. On exige beaucoup d'eux. Mais notre Comité Éducation est l'un de ces comités qui visent vraiment à leur donner quelque chose en leur permettant de comprendre en quoi consiste le sport propre et en leur expliquant ce que sont les valeurs éthiques et les valeurs olympiques. Nous pouvons justement donner quelque chose aux sportifs pour qu'ils puissent continuer de bénéficier de règles égales pour tous. Et comme Beckie l'a dit aujourd'hui, nous parlons souvent de notre passion pour le sport. Depuis quelque temps, je passe en revue mes écrits et mes articles, car je travaille dans le domaine antidopage depuis 1978. C'est à cette époque-là qu'on m'avait posé des questions sur la lutte antidopage dans le sport. J'avais 22 ans à l'époque. Quand Beckie parle de sa passion, je vois que nous sommes tous les deux aussi passionnés. Jusqu'à ce jour, lorsque je viens aux réunions et que je traite de ces questions extrêmement difficiles, qui font partie du travail de cette organisation, et lorsque je travaille avec des ministres, j'ai toujours l'impression d'avoir 22 ans, comme les sportifs qui s'entraînent tous les jours. Et quand les choses tournent mal pour eux, quand ils ont des préoccupations, je le prends très personnellement. Parce que c'est toute ma vie. Et si je suis ici, c'est parce que le sport me passionne, même bien avant que je n'assiste aux Jeux olympiques. Il faut préserver cette passion au quotidien. Je peux dire que ce sont des enfants, j'ai l'âge pour le dire. Mais ces enfants sont là, ils se sacrifient au quotidien pour participer au monde sportif. Et ils ont le droit de penser que les règles doivent être les mêmes pour tous. Les sportifs voudraient croire que toutes les personnes qui les entourent sont propres, et c'est à nous de leur offrir cette possibilité. Nous portons cette passion, qui est très vivante pour nous. Et je suis ravi d'avoir pu offrir mon expérience et mes connaissances expertes, même s'il y a plein de gens au Bureau qui connaissent bien plus de choses que moi dans le domaine de l'éducation. En tout cas, pour moi cela a été un grand plaisir de présider ce comité.

LE PRÉSIDENT : Merci, est-ce que vous avez des remarques ou des commentaires?

MME. SCOTT : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je vais commencer par remercier Beckie et Edwin de leur courage et de leur passion dans leur travail quotidien. Je remercie Edwin de ce rapport absolument incroyable qu'il vient de nous faire. Monsieur le Président, quand nous étions à Montréal, et je crois qu'Edwin en a parlé d'ailleurs, nous avons tenu compte de l'importance de l'éducation dans le mouvement antidopage, par exemple en Afrique. Nous nous

sommes mis d'accord pour dire que le partenariat entre l'Université de Sherbrooke et l'AMA serait élargi pour inclure des universités dans d'autres régions du monde, compte tenu des spécificités des différents contextes. Nous voulons être étroitement associés à ce partenariat, Monsieur le Président, nous voudrions être directement impliqués. Les résultats seraient ainsi utiles et fructueux pour l'Afrique, où l'efficacité de l'éducation antidopage doit être renforcée.

Je souhaite aussi féliciter le nouveau président et la nouvelle vice-présidente qui viennent d'être élus. Je leur souhaite un plein succès dans leur travail à venir. C'est probablement la dernière fois que je prends la parole en votre sein, car je serai remplacée par l'Égypte, un pays magnifique en Afrique. J'ai été très heureuse de travailler avec vous tous et je me réjouis de continuer à apporter une contribution dans une autre capacité.

LE PRÉSIDENT : Merci. Est-ce que quelqu'un souhaite répondre à cette remarque ou est-ce qu'on peut juste accepter ce qui vient d'être dit?

M. MOSES : Je souhaite répondre. Nous sommes très sensibles à ce que vous venez d'évoquer. Nous travaillons avec un groupe très diversifié, composé de personnes très douées dans le domaine de l'éducation : des chercheurs, des médecins, des enseignants et des statisticiens. Nous sommes très engagés, car nous avons embauché une nouvelle directrice, M^{me} Hudson. Nous voulons être sûrs de nous occuper de tout le monde. Nous avons déjà approuvé la nomination d'un directeur indépendant pour la région africaine pour nous assurer que l'Afrique ne soit pas laissée pour compte et qu'elle soit totalement impliquée dans l'éducation. Pour nous, c'est une priorité, tout comme la traduction dans les différentes langues pour favoriser la diffusion de nos différentes publications et informations. Nous sommes très engagés. Ce sont des sujets importants dont nous discutons dans nos réunions. Comment rendre universelles ces ressources éducatives dont nous disposons? Au niveau de la recherche, nous venons d'approuver trois nouveaux projets en Afrique. Nous finançons trois projets qui valent 330 000 \$. Nous nous préoccupons également du suivi des projets de recherche qui n'étaient pas à niveau. Nous voulons justement poursuivre le travail pour que ces projets puissent être soutenus à l'avenir. Quant à l'Université de Sherbrooke, ce qui nous intéresse, c'est un travail de longue haleine avec ces partenaires universitaires. Nous voulons nous assurer que l'Afrique soit impliquée au plus haut point.

LE PRÉSIDENT : Merci. Emma, vous souhaitez prendre la parole?

MME. TERHO : Merci, Monsieur le Président. Par rapport au premier point, je souhaite dire que l'éducation est primordiale dans le domaine antidopage. C'est peut-être encore plus important que les contrôles antidopage. Et je remercie le Comité Éducation d'en avoir parlé. C'est un projet en cours qui nous permet de progresser.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Andrew?

M. GODKIN : Merci, Monsieur le Président. Merci, Docteur Moses, d'avoir parlé de la Conférence de 2020. Je souhaite dire que les préparations progressent bien avec l'aide de l'AMA et, bien entendu, les efforts de mon unité et de bien d'autres. Nous partageons la même passion et le même engagement dans nos fonctions. Nous vous remercions de tout ce que vous avez fait dans ce domaine.

M. COSGROVE : Je souhaite simplement, moi aussi, vous remercier de votre engagement. Quand j'étais très jeune, je vous avais vu à la télévision, j'avais vu vos réussites olympiques. Je m'en rappelle fort bien. Je pense que vous avez été un bel exemple pour un grand nombre de jeunes, pour un grand nombre de sportifs. Vous avez non seulement respecté tout ce que vous avez dit, mais vous avez aussi fourni une aide précieuse. Et je souhaite vous en remercier formellement.

Monsieur le Président, je sais que vous allez vouloir le faire officiellement plus tard, mais je note qu'il faut également remercier Linda pour son engagement absolument formidable envers

l'organisation. Elle a dû partir un peu plus tôt, mais je suis sûr que vous allez en toucher un mot avant la fin de la réunion.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup! Eh bien, dernier rapport : questions médicales et recherche.

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur l'Éducation.

9. Santé, Médecine et Recherche

– 9.1 Rapport du Comité Santé, médecine et recherche

LE PROFESSEUR ERDENER : Merci, Monsieur le Président. Je vais faire un rapport extrêmement bref sur la science et la médecine. Tout d'abord, vous avez ce rapport depuis début octobre sur le site Web. Ça reste valable à partir du 1^{er} janvier. Le nouveau Standard international est entré en vigueur le 1^{er} novembre et constitue une amélioration de la qualité des laboratoires. Ce sera plus juste au niveau des sanctions des laboratoires. Je parle bien sûr de la gestion des Passeports de l'athlète. Tout cela a été approuvé par le Comité exécutif et maintenant nous disposons d'un réseau solide de 16 laboratoires ayant une grande expertise. Cela permet de renforcer le système des Passeports biologiques. Nous avons aussi un programme d'apprentissage en ligne pour les médecins du sport. Tout cela a été mis sur pied avec le CIO et constitue un volet important dans la formation des médecins. Aussi, nous apportons un soutien financier aux tests de dépistage à partir de gouttes de sang séché. Des réunions techniques sont planifiées au cours du mois de décembre. Aussi, nous aurons d'autres réunions pour passer en revue les activités et la collecte de renseignements en 2019 afin de préparer de nouvelles activités pour 2020. Je vous remercie de votre attention.

DÉCISION

Il est pris note du rapport du Comité Santé, médecine et recherche.

10. Rapports des départements/services

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Avez-vous des questions? Bien, nous arrivons à la fin de trois ou quatre jours bien remplis. Vous avez tous obtenu des rapports extrêmement complets et, très honnêtement, il me semble qu'il faudrait passer en revue la liste très rapidement pour voir s'il y a des questions qui subsistent. C'est le bon moment de le faire. Nous allons procéder dans l'ordre : le système ADAMS; les communications; les renseignements et les enquêtes – malheureusement, Günter n'est pas là, il a dû rentrer à Montréal –; les relations avec les fédérations internationales; les relations avec les gouvernements; les questions juridiques –; le développement des programmes et les relations avec les ONAD et les ORAD; le service Standards et harmonisation; les bureaux régionaux – Cape Town avec Rodney, Lausanne avec Sébastien Gillot et Montevideo; et en dernier lieu, Tokyo, ce qui sera bien sûr extrêmement important l'année prochaine avec Kazu.

– 10.1 Système d'administration et de gestion antidopage (ADAMS)

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur ADAMS.

– 10.2 Communications

DÉCISION

Il est pris note du rapport sur les Communications.

– **10.3 Renseignements et enquêtes**

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur les renseignements et enquêtes.

– **10.4 Relations avec les fédérations internationales**

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur les relations avec les fédérations internationales.

– **10.5 Relations gouvernementales**

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur les relations gouvernementales.

– **10.6 Affaires juridiques**

DÉCISION

Il est pris note du rapport sur les Affaires juridiques.

– **10.7 Programme de développement antidopage et relations avec les ONAD/ORAD**

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu sur le programme de développement antidopage et les relations avec les ONAD/ORAD.

– **10.8 Standards et harmonisation**

DÉCISION

Il est pris note du rapport Standards et harmonisation.

– **10.9 Bureaux régionaux**

10.9.1 Afrique – Le Cap

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu des activités du bureau régional du Cap.

10.9.2 Lausanne

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu des activités du bureau régional de Lausanne.

10.9.3 Montevideo

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu des activités du bureau régional de Montevideo.

10.9.4 Tokyo

DÉCISION

Il est pris note du compte rendu des activités du bureau régional de Tokyo.

11. Divers/prochaines réunions

LE PRÉSIDENT : Merci. Le fait que vous n'ayez pas posé de questions ne veut pas dire que vos rapports ne sont pas formidables. Je pense que ce que vous faites est extraordinaire. Nous arrivons à la fin d'une semaine très réjouissante à Katowice, et je tiens officiellement à souligner certains changements, car des gens nous quittent. Je suis vraiment désolé, Madame Mohamed, que vous nous quittiez. C'est très important que le Kenya demeure présent au Conseil de fondation. M. Kiliç de la Turquie nous quitte aussi. Philippe Muyters de la Belgique va démissionner ou se retirer après 10 ans. Francesco Ricci Bitti, qui est avec nous depuis longtemps, depuis 2003, et qui a occupé différents postes. Edwin Moses, président du Comité Éducation, dont le mandat arrive à terme. Ugur Erdener quittera également son poste de président du Comité Santé, médecine et recherche, mais il restera certainement à un autre poste. Beckie Scott, qui est avec nous depuis 2005, nous a déjà dit combien elle était engagée dans la lutte contre le dopage. Et puis, il y a des mandats qui se terminent automatiquement après trois ans. Linda, qui malheureusement a déjà dû quitter la réunion, et moi dont le mandat s'achève.

Avant de remercier encore qui que ce soit, est-ce que quelqu'un veut prendre la parole? Monsieur Erdener?

LE PROFESSEUR ERDENER : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Eh bien, c'est la dernière fois aujourd'hui que notre Conseil de fondation se réunit sous la présidence de Sir Craig Reedie, vous-même, Monsieur le Président. Au nom du Mouvement olympique, je voudrais saisir ce moment spécial pour remercier notre Président, Sir Craig Reedie, qui a démontré un dévouement extraordinaire envers notre mouvement et nos sportifs intègres et propres. Malgré les perturbations et les turbulences, vous nous avez aidés à avancer dans cette lutte contre le dopage et à renforcer notre engagement envers les sportifs. Cela a été un honneur de servir ce mouvement sous votre égide. Merci beaucoup pour tout ce que vous avez fait pour le mouvement et pour nous!

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Marcos.

M. DIAZ : Merci, Monsieur le Président. Au nom des autorités publiques, nous voulons également nous joindre aux félicitations exprimées par M. Erdener et vous remercier de vos efforts. Malheureusement, notre vice-présidente est absente. Comme elle n'est pas là, je parle au nom des autorités publiques pour remercier également notre vice-présidente pour tous les efforts qu'elle a déployés en faveur de l'Agence. Je tiens aussi à féliciter notre nouvelle vice-présidente et notre nouveau président. Au nom des autorités publiques, merci de nous traiter aussi bien. Si cela témoigne de ce que l'avenir peut nous offrir, je pense que c'est de bon augure pour l'Agence. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT : Merci, Marcos.

M. OKYAY : Oui, c'est également ma dernière réunion en tant que membre du Conseil de fondation. Au nom de la Turquie, je voudrais m'exprimer très brièvement avec votre permission. Tout d'abord, je voudrais remercier nos hôtes polonais et surtout M. Banka pour leur chaleureuse hospitalité et pour tout ce que nous avons pu voir et observer ici à Katowice. Cela a été un plaisir d'être membre de ce Conseil de fondation de l'AMA au cours des trois dernières années, pour M. Kiliç et pour moi qui étais son suppléant. Cela a été très instructif pour moi et pour nous tous. La Turquie n'est peut-être pas assez visible, nous n'avons peut-être pas contribué autant que nous le souhaiterions aux efforts de l'AMA au cours de ces trois années.

Mais en tant que membre du Conseil de fondation, cela a donné une visibilité à l'AMA dans notre pays. Cela a permis de mieux faire connaître cette lutte contre le dopage. Les chiffres et les statistiques dans ce domaine en Turquie le prouvent. La tolérance zéro est renforcée et appuyée, et elle le restera.

J'aimerais également dire ici certaines choses sur la base de ce que nous avons pu observer au cours des trois dernières années en tant que membres du Conseil de fondation. On dit toujours, et on le répète, que le sport est une force qui nous unit, même si, autour de cette table, il y a des différences politiques entre les pays, et des différences qui sont assez fortes, surtout lorsqu'il s'agit de prendre des décisions concernant le sport. C'est peut-être naïf de croire que certaines décisions prises par n'importe laquelle des organisations internationales, y compris l'AMA, puissent être complètement indépendantes et libres de toute pression politique. Mais nous devrions au moins viser une séparation stricte entre la politique et le sport. En tout cas, l'AMA devrait en faire une politique officielle. Les perceptions politiques que nous avons vis-à-vis des pays ne devraient pas avoir une influence sur les décisions que nous prenons concernant les sportifs. Parfois, nous ne sommes pas assez respectueux entre nous durant les discussions. C'est peut-être un problème général dans un monde qui change très rapidement, où il y a de grandes différences entre les générations. Mais l'AMA doit montrer l'exemple et être la meilleure. Les élections qui sont organisées pour les différents postes de l'AMA devraient être traitées de façon plus rigoureuse et plus prudente, en suivant une démarche un peu plus indépendante. Les élections ne devraient pas donner l'impression que tout est arrangé à l'avance. Les votes secrets doivent rester secrets et ne devraient pas faire l'objet de discussions ou alimenter les rumeurs. Les règles de franc jeu que l'on attend des sportifs sont les mêmes règles que nous observons ici à l'AMA, ou que nous devrions observer. Encore une fois, merci beaucoup pour tout, et je vous souhaite aussi le meilleur des succès pour les années à venir.

LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. On prendra certainement note de vos commentaires. Witold?

M. BAŇKA : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais vous remercier pour votre travail et votre engagement envers la lutte contre le dopage dans le sport. Vous nous avez inspirés, vous avez fait un travail extraordinaire à la tête de l'AMA pendant tous ces moments turbulents, et vous avez écouté tout le monde, en tenant compte de toutes les opinions des parties prenantes. Vous avez mené la formation de notre politique d'une main de maître. Je parle au nom de tout le monde, nous vous souhaitons un grand succès pour les années à venir. Maintenant, on voudrait vous montrer un petit message du président de la fédération internationale de golf, M. Peter Dawson.

M. DAWSON : Bonjour, Craig. Je suis désolé d'avoir été absent, mais vous voyez que je parle depuis votre deuxième foyer. C'est le pavillon de notre club de golf. Maintenant que vous vous retirez de l'AMA, on vous attend maintenant au golf, et vous ne pourrez plus présenter d'excuses pour la qualité de votre jeu. Vous ne pourrez plus dire : « Oui, Londres 2012... ». Vous ne pourrez plus vous défilier. Mais plus sérieusement, vous saviez certainement que la présidence de l'AMA allait être un défi, et vous avez certainement eu le sentiment que c'était parfois une tâche ingrate et sans remerciements. Mais en tout cas, je peux vous assurer qu'il y a certainement de nombreux remerciements de la part des sportifs du monde entier qui apprécient le travail que vous avez fait. Merci aussi de la part des parents des quatre coins du monde qui encouragent leurs enfants à faire du sport. Je sais que vous avez pris très au sérieux cette présidence et que vous vous souciez profondément de la protection des sportifs propres. Le sport vous doit beaucoup. Mais comme on dit, derrière chaque homme qui a réussi, il y a une femme épuisée; et nous devons beaucoup à Rose-Marie pour tout ce qu'elle a fait en vous appuyant! Nous nous réjouissons énormément à l'idée de vous voir beaucoup plus souvent à notre club de golf!

M. BAŇKA : Monsieur le Président, nous allons vous remettre un petit cadeau qui vous aidera peut-être à vous entraîner et à améliorer votre swing au golf!

LE PRÉSIDENT : Mesdames et messieurs, vous voyez qu'en Écosse, le soleil brille toujours! J'appellerai Peter Dawson lorsque je rentrerai demain. Merci beaucoup à vous tous pour tous vos bons mots exprimés ce matin et cet après-midi. Merci aussi pour cette jolie présentation, qui m'a rappelé tous ces moments impressionnants, surtout ceux des Jeux de Londres.

Il y a 40 ans, je me suis rendu compte qu'il y avait des problèmes de dopage lorsque j'ai dû traiter du cas d'un jeune Indonésien qui s'était dopé. C'est l'association indonésienne qui avait dû s'en occuper. Eh bien, c'était difficile, car un des fils de la personne concernée, ou du père du sportif concerné, était mort d'une surdose de stupéfiants. Alors, je vous remercie tous et toutes et j'espère que j'ai réussi à donner un peu de cohésion à cette organisation pendant les moments difficiles et turbulents. Je comprends qu'il y ait des différences d'opinions et je comprends que ces opinions soient très ancrées. Mais je vous suis très reconnaissant, Dick, pour ce que vous avez dit ce matin. Je crois que nous sommes en meilleure posture aujourd'hui que nous ne l'étions il y a six ans. Les procédures sont meilleures, nos finances se portent mieux, et nous avons un plus grand nombre de gens très expérimentés qui nous aident et qui travaillent avec nous. Je peux vous dire que je n'oublierai pas tous les souvenirs que j'ai accumulés au cours de mon mandat, ici, à l'AMA. Et je vais certainement profiter de ce cadeau.

Merci aussi aux interprètes, au nom de tout le Conseil de fondation, et à tous ceux qui ont rendu possibles ces réunions. Tous nos remerciements à Witold et à tous ceux qui gèrent le centre de conférence et qui ont aidé à la préparation de cette conférence. Et bien entendu, mes remerciements à notre personnel : Olivier et toute son équipe qui prennent soin de nous de façon extraordinaire. Je crois qu'ils ont mérité de prendre un verre de vin au moins ce soir, sachant qu'ils ont fait un travail exceptionnel. Ils méritent vraiment nos remerciements.

Bonne chance à tout le monde. Je ne vais pas vous dire où vous allez vous réunir l'année prochaine, parce que vous le savez très bien vous-mêmes : vous serez à Montréal au mois de mai. Et à tout le monde qui part aujourd'hui ou qui quitte l'Agence, bonne chance, et bon travail à ceux qui restent. Merci! La réunion est close.

D É C I S I O N

Réunion extraordinaire du Comité exécutif – 23 janvier 2020, Lausanne, Suisse
Comité exécutif – 16 mai 2020, Montréal, Canada;
Conseil de fondation – 17 mai 2020, Montréal, Canada;
Comité exécutif – semaine du 14 septembre, lieu à confirmer
Comité exécutif – 11 novembre 2020, Istanbul, Turquie
Conseil de fondation – 12 novembre 2020, Istanbul, Turquie
Comité exécutif – 15 mai 2021, Montréal, Canada
Conseil de fondation – 16 mai 2021, Montréal, Canada
Comité exécutif – semaine du 13 septembre, lieu à confirmer
Comité exécutif – semaine du 15 novembre, lieu à confirmer
Conseil de fondation – semaine du 15 novembre, lieu à confirmer

La séance et levée à 16 h 00.

POUR APPROBATION

SIR CRAIG REEDIE
PRÉSIDENT DE L'AMA